



Contribution des Chambres Régionales d'Agriculture du Burkina Faso à la promotion des filières Agro- Sylvo - Pastorales et Halieutiques (ASPH) : Cas de la Chambre Régionale d'agriculture du Centre – Est (CRA-CE).

# **MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU MASTER EN INGENIERIE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT**

## **MASTER II SPECIALISE EN : MANAGEMENT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL**

---

Présenté et soutenu publiquement le 19/02/2015 par :

**OUEDRAOGO DJESSOUWENDE**

**Travaux dirigés par : Jean Férier Ambroise GOUMBRI,  
Conseiller de la Formation de jeunes Agriculteurs,  
Secrétaire Général de la CRA-CES/ Tenkodogo.**

*Jury d'évaluation:*

Président : Prénom NOM

Membres et correcteurs : Prénom NOM  
Prénom NOM  
Prénom NOM

**Promotion [2012/2013]**

## *CITATIONS*

L'éducation ne se borne pas à l'enfance et à l'adolescence. L'enseignement ne se limite pas à l'école. Toute la vie, notre milieu est notre éducation, et un éducateur à la fois sévère et dangereux, (Paul Valéry, 1871 – 1945)

### *REMERCIEMENTS/DEDICACE*

Je souhaite avant tout remercier mon Directeur de Mémoire Bouri Ambroise Jean Férier GOUMBRI pour le temps qu'il a consacré à m'apporter les outils méthodologiques indispensables à la conduite de ces travaux.

Sa rigueur et son amour pour le travail m'ont grandement stimulée. Je remercie en particulier El Hadji Yacouba T. NOUGTARA, Président de la CRA du Centre – Est et son bureau exécutif qui se sont montré disponibles pour m'accompagner dans mes travaux.

Je voudrais ici, relever l'enseignement de qualité dispensé par les 2iE à travers le Master «MSO2» et traduire ma profonde satisfaction intellectuelle, merci donc aux enseignants-chercheurs. En particulier, je voudrais remercier M. TETE Tété Enyon Guemadji-Gbedemah, Coordonnateur de la formation, qui s'est toujours montré disponible à nous fournir toutes les informations souhaitées.

Je suis également reconnaissant envers les responsables des services centraux et les services techniques déconcentrés de la région du Centre – Est pour leur disponibilité.

Pour terminer, je remercie ma famille, mes collègues et tous ceux qui de près ou de loin m'ont apporté leurs soutiens multiformes.

## ***RESUME***

Créées depuis 2001 et opérationnalisées en 2003, les CRA au Burkina Faso sont aujourd'hui des acteurs institutionnels qui représentent la profession agricole. Bien que ne faisant pas l'unanimité au sein des organisations paysannes existantes, elles sont pertinentes au regard de la nécessité de disposer d'un répondant du monde paysan.

Malheureusement, le constat est que la grande partie des ressources que l'Etat avait annoncées à la création des CRA pour leur permettre de s'assumer n'est pas encore une réalité, les plaçant ainsi dans une situation de précarité.

La CRA-CE a particulièrement entrepris avec succès plusieurs activités avec l'appui de partenaires. Dans le cadre spécifique du PADAB II, la CRA-CE a montré sa capacité à mettre en œuvre une approche de développement des filières ASPH, même si la pérennisation des acquis de cette approche n'est pas évidente par manque de ressources. A la lumière de cette expérience, il est clair que les CRA peuvent apporter de la valeur ajoutée au développement des filières agricoles si l'Etat concrétise ses promesses en termes de ressources. D'un autre côté, les CRA doivent être davantage proactives pour proposer aux autorités, des mécanismes pouvant leur permettre d'assurer effectivement leur autonomie.

Pour promouvoir les filières porteuses, les CRA doivent focaliser leurs actions autour des axes suivants :

- Renforcer les capacités institutionnelles des CRA
- Mettre en place un dispositif d'accompagnement technique et organisationnel des ressortissants
- Faciliter l'accès des ressortissants aux intrants et aux financements de leurs activités
- Promouvoir les produits agricoles
- Suivre – évaluer et capitalisation les expériences

### **Mots Clés :**

---

**1 – Agriculture**

**2 – Organisation**

**3 – Filière**

**4 - Ressources**

**5 – Développement**

## ***ABSTRACT***

Installed in 2003, like representatives of the agricultural profession, CRA seem not to win unanimous support within the existing rural organizations. However, of our investigations, it arises that they are relevant taking into consideration level low organizational of the country world.

Unfortunately, since their installation, the State sufficiently did not concretize its promises (low level of provision of resources) thus placing them in an unstable situation. In the Center – Is, CRA particularly undertook successfully several activities with the support of partners of which in particular the PADAB II to promote agricultural sectors. However, the perpetuation of the assets of this approach is not obvious because of lack of resources.

Of our work, it arises that CRA can bring added-value to the development of the agricultural sectors if the State concretizes its promises in terms of resources. On another side, CRA must leave their wait-and-see policy while proposing to the authorities, of the mechanisms being able to enable them to ensure in a perennial way their autonomy. To promote the carrying sectors, CRA must focus their actions around the following axes:

- To reinforce the institutional capacities of CRA
- To set up a device of technical and organizational accompaniment of the nationals
- To facilitate the access of the nationals to the inputs and the financings of their activities
- To promote the agricultural products
- To follow – to evaluate and capitalization experiments.

### **Key words:**

- 
- 1 - Agricultural**
  - 2 - Approach**
  - 3 – Development**
  - 4 - Implement**
  - 5 – Resources**

## *LISTE DES ABREVIATIONS*

<b>ADP</b>	: Assemblée des Députés du Peuple
<b>AN</b>	: Assemblée Nationale
<b>ASPH</b>	: Agro-sylvo-Pastoraux et Halieutiques
<b>CAPEs</b>	: Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales
<b>CE</b>	: Centre Est
<b>CIRAD</b>	: Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement
<b>CRA</b>	: Chambre Régionale d'Agriculture
<b>DGESS</b>	: Direction Générale des Etudes Sectorielles et des Statistiques
<b>DGFOMER</b>	: Direction Générale du Foncier, de la Formation et de l'Organisation du Monde Rural
<b>DGPSEE</b>	: Direction Générale de la Prévisions des Statistiques et de l'Economie de l'Elevage
<b>FAO</b>	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FCFA</b>	: Francs des Communautés Françaises d'Afrique
<b>FR DRD</b>	: Fonds Régional de Développement Rural Décentralisé
<b>GIZ</b>	: Coopération Allemande
<b>INSD</b>	: Institut National des Statistiques et de la Démographie
<b>LPDRD</b>	: Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé
<b>MAHRH</b>	: Ministère de l'Agriculture, de l'hydraulique et des Ressources Halieutiques
<b>MASA</b>	: Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire
<b>MATD</b>	: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité
<b>MEF</b>	: Ministère de l'Economie et des finances
<b>MICIA</b>	: Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat,
<b>MRA</b>	: Ministère des Ressources Animales
<b>OHADA</b>	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
<b>ONEFB</b>	: Office National de l'Emploi et de la Formation du Burkina Faso
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>ONPEF</b>	: Office National de la Promotion de l'Emploi et de la Formation
<b>OP</b>	: Organisation Paysanne
<b>OPA</b>	: Organisation Professionnelle Agricole
<b>ORD</b>	: Office Régional de Développement
<b>PADAB II</b>	: Programme d'Appui au développement de l'Agriculture du Burkina Faso, phase II
<b>PAPSA</b>	: Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole et de la Sécurité Alimentaire
<b>PAS</b>	: Programme d'Ajustement Structurel
<b>PASA</b>	: Programme d'Ajustement du Secteur Agricole
<b>PDA</b>	: Programme de Développement de l'Agriculture
<b>PM</b>	: Premier Ministère
<b>PRCE</b>	: Programme de Renforcement des Capacités des Entreprises
<b>PRES</b>	: Présidence
<b>PTF</b>	: Partenaires Techniques et financiers

**RGPH** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat  
**SATEC** : Société d'Assistance Technique et de Coopération  
**SCADD** : Stratégie de Croissance Accélérée et du Développement Durable  
**SDR** : Stratégie de Développement Rural  
**SP CPSA** : Secrétariat Permanent de Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles  
**STD** : Services Techniques Déconcentrés

## *SOMMAIRE*

<b>I. Introduction .....</b>	<b>10</b>
<b>II. Objectifs et hypothèses d'étude.....</b>	<b>13</b>
<b>III. Matériels et Méthodes .....</b>	<b>15</b>
<b>IV. Résultats travaux.....</b>	<b>23</b>
<b>V. Discussion et Analyses.....</b>	<b>30</b>
<b>VI. Conclusions .....</b>	<b>39</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>41</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>43</b>



### ***LISTE DES TABLEAUX***

<b>Tableau 1 : Effectif de la population du Centre – Est en 2006.....</b>	<b>16</b>
<b>Tableau 2 : Evolution de la production céréalière du Centre – Est 2003 à 2008.....</b>	<b>17</b>
<b>Tableau 3 : Effectifs du cheptel du Centre – Est 2003 en 2011 .....</b>	<b>17</b>
<b>Tableau 4 : Organisation et structuration de la chambre .....</b>	<b>20</b>
<b>Tableau 5 : Situation des ressources financières de la CRA de 200 à 2013.....</b>	<b>27</b>

### ***LISTE DES FIGURES***

<b>Figure 1 : Carte administrative de la région du Centre - Est.....</b>	<b>15</b>
<b>Figure 2 : Arbre des problèmes élaboré avec les membres du bureau exécutif de la CRA – CE.....</b>	<b>28</b>

## I. INTRODUCTION

---

Selon le rapport à mi-parcours 2013 de la Stratégie de Croissance accélérée et du Développement durable, au Burkina Faso, le secteur rural occupe près de 86% de la population active et contribue pour un peu plus de 30% à la formation du PIB.

Conscient du rôle prépondérant du secteur rural dans le développement de l'économie Burkinabé, depuis le début des indépendances (1960) à nos jours, plusieurs initiatives visant à donner une impulsion à l'organisation du monde rural ont été entreprises par les autorités.

Dans ce sens, l'organisation du monde rural a connu plusieurs dynamiques (CAPAS, 2005) qui peuvent être schématisées comme suit :

- **De 1960 à 1970** : il y a eu l'adoption de plusieurs lois sur l'organisation du monde rural ( la création de plusieurs types de groupements villageois suscités notamment par l'implantation de la Compagnie Française de Développement du Textile (CFDT) à l'Ouest pour la culture du coton ; la Société d'Assistance Technique et de Coopération (SATEC) au Centre pour la vulgarisation de la culture attelée et l'octroi de crédit agricole; la Compagnie Internationale du Développement Rural (CIDR) au Sud-Ouest pour la production agricole et la promotion de l'épargne villageoise ; le Bureau pour le Développement de la Production Agricole (BDPA) au Nord pour une amélioration du système de production par l'approvisionnement des facteurs de production et la restauration des sols. Il faut noter cependant que malgré tous ces efforts, toutes ces organisations mises en place ont progressivement disparu avec le départ de ces sociétés après l'avènement de l'indépendance.
- **De 1970 à 1990** : la mise en place des organismes régionaux de développement (ORD) remplacés par la suite par les Centre Régionaux de Promotion Agro-pastorale. Dans ce cadre, une place de choix a été accordée à l'organisation des acteurs ruraux autour de groupements villageois et autres organisations assimilées afin notamment de faciliter leur accès aux crédits agricole pour améliorer la productivité et la production. En moins d'une décennie, ces approches ont également mis en évidence des limites se traduisant par plusieurs milliards de FCFA d'impayés auxquels l'Etat devrait faire face.

- A partir **des années 90**, à aujourd'hui, avec l'avènement des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), du libéralisme économique, et du vent de démocratisation, l'Etat a été contraint de se retirer des secteurs de la production et de la commercialisation. Il a en outre entrepris des efforts considérables pour favoriser la représentation des paysans dans les espaces de dialogue. Dans ce sens, et afin de mieux garantir et accompagner la dynamique de la liberté d'organisation, plusieurs textes et lois ont été adoptés notamment :
  - La Loi N° 010/92/ ADP du 14 décembre 1992 portant liberté d'association au Burkina Faso;
  - La Loi N°014/99/AN du 15 avril 1999 portant réglementation des sociétés coopératives au Burkina Faso ;
  - La Loi N°050-2012/AN du 30 octobre 2012 portant réglementation des interprofessions au Burkina Faso;
  - L'Acte uniforme de l'OHADA

A la faveur de ces textes et lois, on a assisté à la création de plusieurs organisations faïtières et d'autres structures au plan national dont notamment :

- La Fédération Nationale des Organisations Paysannes (FENOP, créée en 1996 :) ;
- L'Union Nationale des Jeunes Producteurs Agricoles du Burkina (UNJPA-B, créée en 1997 :) ;
- Le Conseil National des Professionnels Agricoles du Burkina (CNPA-B, créée en 1997) puis devenue Fédération des Professionnelles Agricoles du Burkina (FEPA/B) ;
- L'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina (UNPCB, créée en 1998) ;
- La Fédération des Eleveurs du Burkina (FEB, créée en 2001) ;
- La Fédération Nationale des Femmes Rurales du Burkina (FENAFER-B, 2001)...

En dépit de tous les efforts consentis pour susciter l'organisation du monde rural, comme le relève le rapport à mi-parcours 2013 de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD 2011 – 2015), certaines des contraintes majeures à

l'amélioration des performances du secteur rural Burkinabé restent notamment « les faibles capacités techniques et organisationnelles des acteurs ». Dans le même sens, la banque mondiale, dans un de ses rapports (Jean-Louis Arcand et al. 2003), relève qu'au Burkina Faso, « la diversité des organisations de producteurs ainsi que leur hétérogénéité, rend le paysage institutionnel complexe ».

En effet, la création récente (2001) des CRA et du Bureau National des Chambres Régionales d'Agriculture (BN-CRA) au Burkina Faso, qui devrait être une alternative pour pallier l'absence d'un répondant unique des organisations du monde rural vis – à – vis des autorités, n'a pas vraiment répondu à cette préoccupation, et pour cause, les CRA sont arrivées sur un terrain où la Confédération Paysanne du Faso (CPF), qui a elle-même contribué à la mise en place des CRA, joue déjà ce rôle de représentation et d'interlocuteur.

En rappel, les CRA ont pour missions principales : (i) *la représentation de la profession agricole dans toute sa diversité partout où on parle du métier agricole* ;(ii) *l'information/formation de ses ressortissants* ; (iii) *l'appui aux projets de développement des agriculteurs au sens large et de leurs organisations*. Leur création semble s'inspirer du modèle Français où les CRA ont été créées depuis 1924 et constituent aujourd'hui des acteurs de premier plan dans le développement de l'agriculture en France.

Dans le contexte du Burkina Faso, on pourrait se poser plusieurs questions :

- La création des CRA est-elle pertinente dans le contexte actuel ?
- Les CRA disposent –elles de capacités techniques et financière pour assurer pleinement leurs missions ?
- Les CRA, parviendront-elles à fédérer l'action de l'ensemble des acteurs du monde rural ?
- Quelles sont les stratégies sur lesquels les CRA devraient se focaliser pour être plus efficace dans l'accompagnement des acteurs ruraux dans la promotion des filières agricoles ?...

Le présent document qui va essayer d'apporter des réponses à ces questionnements, est structuré comme suit : (i) Objectifs et hypothèses de l'étude, (ii) Matériel et méthode, (iii) Résultats (iv) Discussions et Analyse (v) Conclusion.

## **II. OBJECTIFS ET HYPOTHESES D'ETUDE**

---

### ***II.1 Objectifs***

L'objectif global que nous nous sommes fixé à travers les présents travaux est d'analyser la pertinence des CRA en général et en particulier la capacité de celle du Centre – Est à promouvoir les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

Les objectifs spécifiques visés sont :

- Analyser la pertinence des CRA dans l'environnement institutionnel actuel ;
- Analyser le fonctionnement actuel des CRA et en particulier celle du Centre - Est
- Mettre en évidence les capacités techniques et financières des CRA à mener à bien leurs missions et accompagner de façon efficace la promotion des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques particulièrement au Centre – Est ;
- Identifier des axes stratégiques et opérationnels devant contribuer à renforcer les capacités des CRA en général et celle du Centre – Est en particulier dans la promotion des filières agricoles.

### ***II.2 Hypothèses***

Comme relevé plus haut, une des contraintes majeures au développement de l'agriculture Burkinabé est notamment « les faibles capacités techniques et organisationnelles des acteurs ruraux ». Les causes de cette situation sont multiples et variées :

- La plupart des organisations paysannes de base ont été suscitées par des projets/programmes et ont tendance à ne plus fonctionner dès que ceux-ci prennent fin ;
- Les organisations paysannes sont en général créées pour exploiter des opportunités ;
- L'ignorance des acteurs ruraux des avantages qui peuvent découler d'une meilleure organisation ;
- L'insuffisance d'un accompagnement des producteurs aussi bien au niveau technique que organisationnel par les structures de l'Etat depuis le désengagement de celui – ci des secteurs productifs comme prévu dans le cadre du programme d'ajustement structurel du secteur agricole (PASA) au début des années 90 ;

- Les actions répressives entreprises de par le passé par certains intervenants dans le cadre du recouvrement des crédits impayés par les OP, ont contribué à instaurer une certaine méfiance par rapport à la formalisation des organisations ...

Ce faible niveau d'organisation du monde rural a notamment pour conséquences :

- Une faible prise en compte des aspirations réelles des acteurs ruraux dans la formulation et la mise en œuvre des politiques agricoles ;
- Une faible performance de l'agriculture ;
- Une non appropriation des lois et textes règlementaires qui régissent le secteur rural ;
- Des difficultés pour l'état d'accompagner efficacement les acteurs dans la promotion des bonnes pratiques agricoles et le financement de leurs activités ;
- L'absence d'économie d'échelles dans l'approvisionnement en intrants, la production et la commercialisation des produits agricoles...

La création des CRA en tant que entités consulaires dotées de personnalité morale et d'une autonomie financière représentant la profession agricole semble à priori, permettre à l'Etat de disposer d'un interlocuteur qui assure une représentation plus large des acteurs du monde rural en prenant en compte les paysans organisés et/ou non. Cependant, dans le contexte institutionnel actuel du Burkina Faso, où il existe des organisations paysannes dont les missions se complètent et/ou se chevauchent, on pourrait se poser plusieurs questions :

- La création des CRA est-elle pertinente dans le contexte actuel ?
- Les CRA disposent –elles de capacités techniques et financière pour assurer pleinement leurs missions ?
- En s'appuyant sur les CRA, pour fédérer l'action de l'ensemble des organisations du monde rural, les charges de fonctionnement ne seront-elles réduites et les acteurs ne parleront –ils pas de la même voix ?
- Les CRA peuvent –elles contribuer véritablement à la promouvoir les filières agricoles ?...

Pour la suite de nos travaux, nous avons retenu l'hypothèse selon laquelle : **La CRA du Centre-Est, tout comme les autres CRA est pertinente. Toutefois, il faudra encore du temps et des moyens suffisants pour qu'elle puisse effectivement contribuer au développement des filières agricoles dans sa zone de couverture.**



Au plan démographique, suite au recensement de 2006 (INSD, 2006), la population de la région du Centre-Est était estimée à 1 132 016 personnes dont 529 333 hommes (46,8%) et 602 683 femmes (53,2%), selon la même source, le taux d'accroissement démographique est de 2,9 % (contre 3,1% pour le niveau national), ce qui laisse présager un doublement de sa population d'ici l'horizon 2030. La population rurale de la région est estimée à près de 80%.

**Tableau 1 : Effectif de la population du Centre – Est en 2006**

Provinces	Sexe			Poids de chaque province (%)	Nombre d'hommes pour 100 femmes
	Masculin	Féminin	Ensemble		
Boulgou	250 908 292	292 662	543 570	48	85,7
Koulikélogo	125 276	133 391	258 667	22,9	93,9
Kouritenga	153 149	176 630	329 779	29,1	86,7
Ensemble	529 333	602 683	1 132 016	100	87,8

**Source : RGP-2006**

La densité moyenne de la région est de 77 habitants au Km<sup>2</sup> contre une moyenne nationale de 51,8 habitants au Km<sup>2</sup>. Entre les provinces, il existe des disparités. En effet, la densité de la population du Boulgou est de 83,4 habitants au km<sup>2</sup> tandis que celle du Kouritenga et du Koulikélogo sont respectivement de 117, 8 habitants au kilomètre carré et 48 habitants au kilomètre carré.

Elle regroupe trois (3) provinces et trente (30) départements dont treize (13) pour la province du Boulgou, huit (08) pour le Koulikélogo et neuf (09) pour le Kouritenga. La région compte sept cent quarante-huit (748) villages

Au niveau **socio-économique**, selon une étude<sup>1</sup>, en 2008 l'économie locale de Tenkodogo et de son hinterland dégagait en 2003, un produit local brut (PLB) de 54 milliards de FCFA avec 16 milliards pour la seule ville de Tenkodogo.

Selon la même source, le secteur primaire représente 55% de la valeur ajoutée de l'économie

L'agriculture de type pluvial, occupe près 85 % de la population. Elle est dominée par de petites exploitations familiales basées sur la production de céréales (Sorgho, mil, riz..).

Sur la période 2003 à 2008, la production céréalière de la région du centre –Est représentait entre 6 à 8% de la production céréalière nationale.



**Tableau 2 : Evolution de la production céréalière du Centre – Est 2003 à 2008**

Régions/Provinces	Campagnes agricoles				
	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Boulgou	115 072	106 400	111 832	112 349	55 087
Koulpélogo	68 911	67 130	77 348	69 187	56 805
Kouritenga	50 518	79 705	51 208	47 773	69 576
Total Centre-Est	234 502	253 235	240 388	229 309	181 469
Production totale du Burkina Faso	3 562 060	2 901 973	3 649 533	3 680 674	3 088 811

**Source** : DGESS/MASA, annuaire des statistiques agricoles 2012

A l'exception de quelques exploitations modernes rencontrées sur le site du barrage de Bagré, l'agriculture est dans son ensemble du type extensif avec de faibles rendements. Par ailleurs l'agriculture est fortement tributaire de la pluviométrie.

Au niveau de l'**élevage** qui représente la seconde activité économique de la région, le Centre-Est fait partie des régions les plus nanties du pays. En effet, les statistiques du secteur en 2006 mettent en relief les effectifs suivants :

**Tableau 3 : Effectifs du cheptel du Centre – Est 2003 en 2011**

Espèce	Effectifs du Centre – Est	Effectif national	% de l'effectif du Centre – est
Bovins	610 884	8 566 448	7%
Ovins	900 956	8 490 513	11%
Caprins	1 415 198	12 712 705	11%
Porcins	281 874	2 210 565	13%
Equins	3 135	38 897	8%
Asins	118 120	1 071 346	11%
Poules	1 217 289	3 088 112	39%
Pintades	179 556	7 749 684	2%

Source : DGPSEE/MRA, 2012

La proximité de la région avec les pays côtiers que sont le Ghana, le Togo et le Bénin, fait d'elle, un espace de fortes transactions commerciales à travers les marchés de bétail de Bittou et de Pouytenga, qui ont une dimension sous – régionale, sans oublier ceux de Ouargaye, Garango qui ne sont pas non plus à négliger.

En ce qui concerne les **ressources forestières**, en 2011, les données (ONEFP, 2008), indiquent que la région comptait près de 2 440 ha de forêts classées et de réserve de faune

<sup>1</sup> ONEFP (2007), Etude sur les créneaux porteurs d'emploi au Centre - Est

dont notamment les forêts classées de Sitenga (840 ha), de Ouilingoré (6 654 ha), de Yakala (1 600 ha). Ces forêts représentent 0,23% de l'ensemble des forêts du pays. Le potentiel ligneux de la région était estimé à 21 600 000 m<sup>3</sup> dans la même période.

Les plans d'eau du Centre-Est procurent **d'importantes possibilités de production halieutique**. Le plan d'eau de Bagré (25 000 ha en période de crue) dispose d'un potentiel de production de 12 000 tonnes de poisson par an alors que l'exploitation réelle n'est que 8 000 tonnes par an.

Les **principales contraintes**<sup>2</sup> auxquelles font face le secteur rural dans la région, sont notamment :

- le faible niveau d'organisation des acteurs des filières ASPH ;
- le Faible niveau d'encadrement des acteurs ruraux
- l'insuffisance de matériels de transformation et de conservation ;
- le coût élevé des semences améliorées et des engrais ;
- la mauvaise pluviométrie (insuffisance et mal répartie dans le temps et dans l'espace) ;
- les Difficultés d'accès au crédit ; modalités de remboursement inadaptées (délais trop courts) ;
- l'absence d'une approche concertée dans les aménagements de sites ASPH ;

### ***III.2. Présentation succincte de la CRA du Centre - Est***

En rappel, la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre – Est (CRA-CE) à l'instar des autres CRA est régie par les décrets :

- N°2001-770 bis/PRES/PM/AGRI du 31 Décembre 2001 portant création, attributions, organisation et fonctionnement des CRA au Burkina- Faso ;
- N°2001-771 /PRES/PM/AGRI du 31 Décembre 2001 relatifs aux statuts des CRA ;
- N°2011-427/PRES/PM/MAHRH/MEF/MATD/MICPIPA/MRA du 24 juin 2011, portant modification du décret N°2001-770 ci-dessus cité

---

<sup>2</sup> CRA-CE (2011), Rapport bilan de la chambre régionale d'agriculture du Centre-Est d'octobre 2004 à octobre 2011.

- N° N°2011-426/PRES/MAHRH/MEF/MATD/MICPIPA/MRA, portant approbation des modifications du décret N°2001-771 ci-dessus cité.

La CRA du Centre –Est a officiellement été installée le 26 mars 2004 avec pour missions :

- Assurer une concertation et une représentation de la profession agricole dans sa diversité
- Informer et former les acteurs du monde rural
- Promouvoir et appuyer les projets/programmes au profit des acteurs ruraux.

En tant que institution consulaire, la CRA est dotée d'une personnalité morale et d'une autonomie de gestion.

Au plan organique, la Chambre Régionale d'Agriculture du centre - est (CRA-CE) est structurée depuis le niveau village jusqu'au niveau régional. En effet, dans chaque village, quatre (04) élus sont choisis démocratiquement par les ressortissants représentent les secteurs de la pêche, de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage. L'ensemble des quatre (04) élus de tous les villages d'un département ou commune forme l'assemblée consulaire départementale ou communale qui élit en son sein, six (06) représentants pour la province.

L'ensemble des six (06) élus de tous les départements ou communes forme l'assemblée consulaire provinciale qui élit à son tour sept (07) représentants pour la région. Ces derniers forment à leur tour, le collège des agriculteurs élus depuis la base et représente toute la région. Ils sont 21 au centre-Est.

Au niveau de la région, il existe trois (03) autres collèges ; celui des femmes agricultrices de la région, 20% de l'effectif du collège des agriculteurs élus depuis la base (04 membres) celui du collège des OPA 20% de l'effectif des agriculteurs élus depuis la base (04 membres). Ces deux collèges s'adjoignent au premier et l'ensemble de ces trois (03) collèges forment l'assemblée consulaire régionale de la Chambre Régionale d'Agriculture. Dans la région du Centre – Est, l'assemblée consulaire régionale compte trente et un (31) membres. Elle est l'instance suprême de décision et de gestion de la CRA-CE.

**Tableau 4 : Organisation et structuration de la chambre**

<b>Niveau</b>	<b>Base électorale</b>	<b>Instance décisionnelle</b>	<b>Composition</b>	<b>Organes</b>
Village	Ressortissants, élus	Assemblée villageoise	4 représentants par village ou secteur soit au total 2992 élus.	Assemblée villageoise (748 villages et secteurs)
Commune	Elus	Assemblée consulaire communale	6 représentants par commune soit au total 180 élus	Assemblée consulaire ; (au total 30 Assemblées consulaires communales)
Province	Elus	Assemblée consulaire provinciale	7 représentants par province soit au total 21 membres consulaires élus	Assemblée consulaire provinciale ; au total 30 Assemblées Consulaires provinciales.
Région	Elus	Assemblée consulaire régionale	31 représentants, soit : 21 représentants (élus depuis la base), 04 représentants des OPA, 04 représentants OP de Femmes 02 représentants le secteur privé agricole	Assemblée Consulaire, (31 membres), Bureau exécutif (05 membres y compris le Président)

Source : CRA-CE, 2011

L'assemblée consulaire régionale élit en son sein, un bureau exécutif de cinq (5) membres dont un Président chargé de l'exécution des décisions issues de l'assemblée consulaire. Il est assisté par un vice – président, un trésorier, un rapporteur général et un rapporteur adjoint.

La Chambre Régionale d'Agriculture dispose de quatre (04) commissions techniques au sein de son assemblée consulaire en fonction des missions à lui assigner. Ce sont :

- La Commission organisation et formation du monde rural (COF) : sept (08) membres ;
- La commission Identification, formulation et Sélection des projets et Micro-Projets pour financement (CF) : huit (08) membres ;
- Commission Foncier et Décentralisation (CFD) : sept (07) membres ;
- La Commission Promotion et Modernisation de l'Agriculture : sept (08) membres.

Au plan administratif, en plus du bureau exécutif, l'Etat a mis à la disposition de la CRA un personnel composé d'un Secrétaire Général, un assistant administratif et comptable ainsi qu'une secrétaire de direction.

### ***III.3 Démarche méthodologique***

Du 3 mars au 30 mai 2014, nous avons séjourné au sein de la CRA-CE dans le cadre de notre stage terrain. Au cours de cette période, nous avons procédé à une revue documentaire au sein de ladite structure et procédé à des recherches documentaires sur le Net à partir du moteur de recherche Google.

Après avoir circonscrit le champ de nos travaux, nous avons élaboré des questionnaires semi – structurés (Cf. annexe 1) pour des séances de travail avec des focus groupes (Membres du bureau exécutif de la CRA, ressortissants individuels et/ou organisations de base, projets/programmes partenaires (PADAB II, PROFIL) de la CRA et les services techniques déconcentrés en charge du développement rural que sont la Direction Régionale de l’Agriculture et de la Sécurité Alimentaire du centre – Est, la Direction Régionale des Ressources Animales du centre – Est, la Direction Régionale de l’Environnement et du Cadre de Vie du Centre - Est). Le choix des focus groupe se justifiant par le souci de susciter l’expression et de minimiser les coûts liés aux déplacements de certains acteurs. Aussi, nous avons souhaité trianguler les informations.

L’outil SWOT (Strengths – Weaknesses – Opportunities – Threats) a été également utilisé avec les différents catégories d’acteurs avant qu’une synthèse soit établie avec le bureau exécutif de la CRA. Le choix de l’outil SWOT vient du fait que la CRA étant une organisation<sup>3</sup>, il permet de faire son analyse stratégique ce qui correspond à son diagnostic stratégique. Ce diagnostic stratégique repose sur deux approches complémentaires, le **diagnostic interne** de l’organisation et le **diagnostic externe** de l’environnement de celui – ci, ce qui permet d’aboutir à des orientations stratégiques possibles. Les résultats obtenus à partir de ces analyses ont été partagés avec les partenaires de la CRA. Par ailleurs, nous avons au cours de nos travaux, eu des échanges avec le Bureau National de la CRA (BN-CRA) et la Direction Générale du Foncier, de la Formation et de l’Organisation du Monde Rural (DGFOMER), tutelle technique des CRA.

---

3 COULIBALY Ber-zan, Cours sur les outils de l’analyse stratégique de l’organisation, 2011 - 2012

Vu que la problématique de la « dépendance de la CRA aux subventions des partenaires pour mener ses activités de souveraineté » a été fréquemment relevée par tous les acteurs rencontrés, nous avons opté de l'analyser (Cf. page 26) avec le bureau exécutif de la CRA à travers l'outil « arbre des problèmes ». Le choix de ce groupe spécifique pour administrer cet outil, s'explique par le fait qu'il est prioritairement concerné par ce problème crucial. Dans ce cadre, nous avons adopté l'approche « brainstorming ». En effet, d'un point de vue conceptuel, l'arbre des problèmes est un outil qui identifie les aspects négatifs d'une situation existante et établit les relations de causes à effets entre les problèmes existants. Il permet notamment de répondre à un certain nombre de questions dont notamment:

- Quel est le principal problème de développement que doit résoudre l'organisation
- À quoi le problème est-il dû ? Quelles sont les causes profondes réelles qui sont à l'origine du problème ?
- Pourquoi le pays / le groupe cible n'est-il pas capable de résoudre seuls le
- problème ? Quelles sont les tentatives pour résoudre le problème ?
- Quelles sont les conséquences qu'entraîne le problème ?

L'utilisation de cet outil a permis de recouper certaines informations obtenues à travers l'outil SWOT.

Une des limites de nos travaux, est qu'au regard de la relative « jeunesse » des CRA, il n'existe pas assez d'études et de travaux réalisés à leur sujet au Burkina Faso.

## IV. RESULTATS TRAVAUX

---

Des différents échanges que nous avons eus avec les responsables du bureau exécutif de la CRA-CE, certains de leurs ressortissants et leurs partenaires (Services techniques déconcentrés en charge du développement rural, les projets/programmes et ONG partenaires) ainsi que le BN-CRA et le ministère de tutelle technique (MASA), il ressort de façon unanime que la création des CRA en général tout comme celle du Centre – Est, est **opportune et pertinente** pour plusieurs raisons :

- L'environnement institutionnel du monde paysan est marqué par une multitude d'organisations. En 1996, le pays comptait plus de 15 000 groupements villageois (Soulama, 2003 : 10). En 2002, ce chiffre a été multiplié par deux pour atteindre 30 515 organisations paysannes de base et 5 organisations faîtières (Stratégie de développement Rural-Burkina Faso, 2004 : 30). Cette situation ne facilite pas le dialogue avec les autorités. Dans ce sens, les CRA peuvent servir d'interface entre leurs ressortissants (acteurs structurés ou pas) et l'administration, ce qui permettra de fédérer les préoccupations des organisations paysannes de base et des faîtières ;
- Les CRA étant par essence composés à 100% d'agriculteurs au sens large, elles ont une bonne connaissance des problématiques liées au développement rural dans leurs ressorts territoriaux ;
- La participation des CRA aux instances régionales et locales de concertation (Comité Régional de Concertation (CRC), Cadre de Concertation Technique Provincial (CCTP), Cadre de Concertation Communal (CCCo)) permet une meilleure prise en compte des problématiques liées au secteur rural dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement agricole.

En procédant à un diagnostic participatif interne de la CRA du Centre – Est à partir de l'outil SWOT, il ressort ce qui suit :

Au titre des **forces** de la CRA-CE, les éléments suivants ont été cités :

- La CRA, est très décentralisée et représentative du monde rural (Représentation de tous les corps de métiers au niveau de chaque région, chaque province, chaque commune et chaque village);

- Avec moins de 10% de femmes dans le bureau exécutif précédent (2002 – 2006), aujourd’hui, il compte près de 30% de femmes dans ce sens, la dimension genre est relativement prise en compte
- L’existence d’un local équipé servant de siège au niveau régional et d’un minimum de personnel, permet une représentation physique de la structure, ce qui la crédibilise aux yeux de ses ressortissants ;
- Les textes portant création des CRA, lui confèrent une autonomie financière et un pouvoir décisionnel ;
- La structure a déjà établis plusieurs partenariats (STD, PAPSA, PADAB II, MASA...) qui lui ont permis de mobiliser et de gérer plus de 130 000 000 FCFA entre 2006 et 2014 avec succès pour accompagner les acteurs dans la mise en œuvre de projets en lien avec les filières agricoles. ;
- La CRA est la structure d’ancrage du Comité d’Approbaton des Projets (CAP) qui est un outil utilisé par plusieurs partenaires (PADAB II, PAPSA, PAFASP ...) pour financer des investissements. En tant que président de cette instance et connaissant mieux les problématiques, elle veille à la prise en compte des priorités régionales dans le secteur agricole ;
- La CRA dispose d’un réseau de communication efficace à travers des représentants désignés à tous les échelons administratifs (villages, départements, communes, provinces, régions). Par ailleurs, ces représentants sont bien connus des ressortissants. Aussi, près de 90% de ces personnes sont accessibles par le téléphone portable, ce qui facilite la communication;

En ce qui concerne les **faiblesses**, elles s’articulent autour des points suivants :

- Entre 2006 et 2014, l’état a mis à la disposition de la CRA, moins de 40% des ressources prévues. En outre, dans 70% des cas, ces ressources arrivent toujours tardivement ;
- Depuis la création de la CRA en 2006 jusqu’en 2014, elle n’est parvenue à tenir que 50% de ses rencontres statutaires
- Le minimum de personnel existant (un Secrétaire général, un gestionnaire et une secrétaire) est très peu motivé du fait des retards significatifs de paiement des salaires. ;



- Près de 80% des élus ne sont pas alphabétisés ;
- Moins de 10% du personnel cadre initialement prévu (une trentaine environ) est mobilisé et aucun cadre pluridisciplinaire (23) n'a été affecté à la CRA ;
- Près de 70% des ressources de la CRA dépendent de partenaires techniques et financiers autre que l'Etat ;
- La CRA n'a pas développé des initiatives visant à mettre en place des mécanismes et stratégies pérennes qui permettent à la structure de garantir son autonomie financière en dehors des subventions de l'Etat et des partenaires techniques et financiers ;
- Bien que les textes prévoient que les CRA représentent la profession agricole, certaines organisations agricoles notamment les faïtières d'envergure nationale (CPF, FEPAB...) perçoivent les CRA comme des concurrents ;
- Faible synergie entre les CRA et les OPA.

S'agissant des **menaces** auxquelles la structure fait face, les analyses ont permis de relever les aspects suivants :

- 100% des organisations paysannes faïtières ou base sont de fait membre de la CRA. Cependant, des rivalités sont souvent constatées entre la structure et certaines de ces organisations certains services techniques en charge du développement rural qui sont sensés leur apporter des appuis techniques;
- Depuis la création des CRA, des retards de paiement de salaires et autres indemnités du personnel sont constatés sur 6 mois sur 12 chaque année voir plus, ce qui engendre des départs de cadres expérimentés, ce qui va occasionner un perpétuel « recommencement » (La CRA-CES a déjà remplacé son assistant administratif et comptable ainsi que son secrétaire de direction en l'espace de quatre ans)
- Avec une dépendance à 70% de l'appui aux partenaires techniques et financiers, il y a un risque de « déviation » de la CRA par rapport à ses missions premières au profit des objectifs des partenaires techniques et financiers ;

S'agissant des **opportunités** qui se présentent à la structure, elles sont entre autres :

- L'existence de projets d'au moins 4 projets d'envergure (PAFASP, PAPSA, Bagré Pôle, PASPRU) qui travaillent dans les filières agricoles dans la région et qui s'appuient sur la CRA pour mettre en œuvre certaines activités;
- Les statuts de la CRA lui offre l'opportunité d'être une force de proposition aux autorités ;
- La CRA dispose d'un réseau très décentralisé ce qui pourrait faciliter la mise en relation entre les producteurs, les commerçants et les transformateurs de produits agricoles ;
- Les textes portant création des CRA prévoient la création de taxes parafiscales au profit des CRA, mais cela n'est pas encore une réalité ;
- Les CRA pouvaient offrir des services payant si elles disposaient de ressources humaines compétentes ;
- Le caractère pérenne de la structure, lui offre l'opportunité de capitaliser les différentes interventions des PTF afin de promouvoir les bonnes pratiques dans le développement agricole.

Au niveau des ressources financières, il faut rappeler qu'à la mise en place des CRA, il était prévu pour la CRA-CE dans le cadre de son fonctionnement, une dotation budgétaire annuelle moyenne de 20 à 40 millions FCFA. Cependant, sur la période 2004 à 2014, comme le montre le tableau N°5 ci-dessous, la CRA –CE n'a bénéficié que d'une subvention de 40 195 242 de l'Etat sur près de 120 millions attendus, soit seulement un peu plus de 11% des ressources attendues de l'Etat. Quant aux appuis des partenaires techniques et financiers, ils représentent près de 67% des ressources mobilisées par la CRA-CE entre 2004 et 2014. Selon les informations fournies par la CRA-CE, son personnel est dans l'attente d'indemnités qui ne leur sont plus versés depuis 2009.

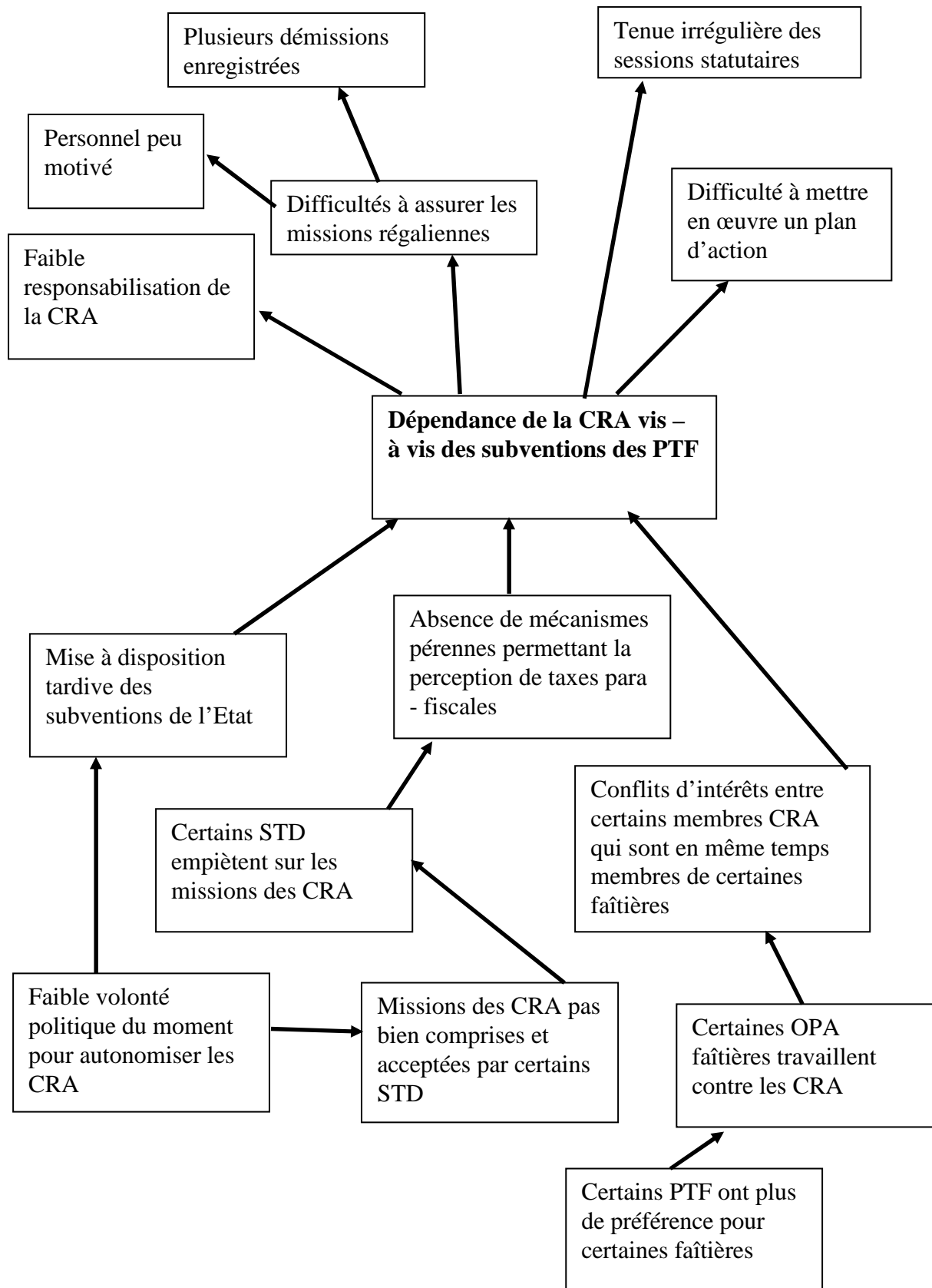
**Tableau 5 : Situation des ressources financières de la CRA de 200 à 2013**

<b>Année</b>	<b>Etat</b>	<b>Partenaires techniques et financiers</b>	<b>Montant total</b>	<b>Observations</b>
2006	0	0	0	Le fonctionnement était essentiellement assuré par la DAF du Ministère.
2007	6 461 540	12 340 900	18 802 440	PF / PADAB2
2008	18 221 537	26 938 560	45 160 097	PF /PADAB2
2009	0	11 228 180	11 228 180	
2010	3 342 180	0	3 342 180	-
2011	2 405 940	18 292 250	4 235 190	PF/PAPSA
2012	3 284 467	5 608 000	8 892 467	PF/PAPSA
2013	5 258 000	2 559 000	7 817 000	- PF/PAPSA
2014	4 563 758	9 916 530	14 480 288	PF/PAPSA ; APME2A ; PAFASP-
<b>MONTANT</b>	<b>43 537 422</b>	<b>86 883 420</b>	<b>130 420 842</b>	

Source : Données collectées auprès de la CRA -CE

La « dépendance de la CRA vis – à – vis des subventions des partenaires pour mener ses activités de souveraineté» ayant été relevé de façon récurrente, l’analyse faite avec les membres du bureau exécutif de la CRA a permis d’établir les relations de cause à effet qui a donné les résultats suivants :

Figure 2 : Arbre des problèmes élaboré avec les membres du bureau exécutif de la CRA – CE



Au niveau des ressources humaines, il faut rappeler qu'en plus du secrétaire général, de l'assistant administratif et comptable ainsi que la secrétaire, il était prévu que l'Etat mette à la disposition de la CRA, 23 cadres pluridisciplinaires pour lui permettre de mener à bien ses activités. A ce jour en dehors des cadres (4 personnes) qui avaient été recrutés au titre de la mise en œuvre du PADAB II et dont les contrats sont arrivés à terme, aucun cadre n'a encore été disponibilisé pour la CRA.

Au niveau logistique, la CRA-CE dispose de deux (2) motocyclettes et de quatre (4) ordinateurs ainsi que quatre (4) imprimantes en plus d'un mobilier de bureau pour le président et le personnel ci-dessus cité.

Depuis son installation en 2004 jusqu'en 2013, en dépit de la faiblesse des ressources financières, la CRA-CE a menée plusieurs activités dans le cadre de ses différentes missions (Cf. annexe 2). Parmi celles – ci on peut citer les activités d'information des ressortissants sur les missions des CRA, les campagne d'information des groupes cibles de certains projets (PADAB II, PAPSA, PRCE...), l'organisation de rencontres de concertations avec les institutions financières (IF) et les institutions de micro finances (IMF), la tenue des rencontres statutaires de la CRA, l'organisation de journées promotionnelles des produits agro-sylvo-pastoraux. Spécifiquement dans le cadre du PADAB II, la CRA-CE a présidé une partie d'un fonds régional de développement rural décentralisé dans lequel, elle a permis l'analyse et l'approbation de 2009 microprojets (Cf. annexe 3) portés par des individus et des organisations paysannes dans les filières agricoles porteuses de la région pour une subvention totale de 1 198 131 389 FCFA entre 2006 et 2013. Dans le même cadre, elle a mise en place un dispositif d'appui à la maîtrise d'ouvrage à travers des contractualisations avec des associations et ONG locales pour accompagner les promoteurs des projets.

Toujours avec le PADAB II, la CRA-CE s'est dotée en 2010, d'un plan de renforcement de ses capacités. Fautes de moyens, la mise en œuvre dudit plan n'a pas été à la hauteur des attentes, mais ce support existe désormais comme document de référence.

Les évaluations faites dans le cadre du PADAB II ont montré que les résultats atteints dans la mise en œuvre de toutes ces activités sont globalement satisfaisants

## V. DISCUSSION ET ANALYSES

---

La population agricole du Burkina Faso représente près de 86% de la population totale. Conscient du poids de ces acteurs dans l'économie nationale, les pouvoirs publics Burkinabé qui se sont succédé depuis les indépendances ont fait de l'organisation du monde rural, un leitmotiv de leurs politiques de développement. Dans ce sens, plusieurs initiatives visant à promouvoir l'organisation du monde rural ont été entreprises avec des succès et des échecs comme relevé plus haut. Près d'un demi-siècle après tous ces efforts, comme le relève certaines sources<sup>4</sup>, « la diversité des organisations de producteurs ainsi que leur hétérogénéité, rend le paysage institutionnel complexe ». Dans le même sens, la SCADD (Rapport à mi-parcours, 2013) relève que les contreperformances du secteur agricole résident notamment dans « le faible niveau organisationnel et technique du monde rural ».

Pour contribuer à juguler cette situation, l'Etat a mis en place en 2003, des Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) qui sont des institutions consulaires de service public dont les missions sont notamment représenter la profession agricole dans sa diversité, informer et former ses ressortissants et accompagner la mise en œuvre des projets et programmes de développement.

Cette initiative vise certainement à permettre à l'Etat:

- De disposer d'un seul interlocuteur au niveau de monde rural lequel assurera l'interface entre les ruraux et les autorités ainsi que les partenaires techniques et financiers ;
- De permettre aux acteurs du monde rural de mieux identifier leurs problématiques de développement agricole dans chaque région ;
- D'assurer une meilleure implication du monde rural dans la formulation et la mise en œuvre des projets et programmes de développement.

Sur le terrain, le constat est que certains partenaires techniques et financiers (Coopération danoise à travers le PADAB II, la Banque mondiale via le PAPSA, la FAO, l'Etat Burkinabé à travers ses programmes de mise à disposition d'intrants au profit des producteurs, GIZ à

---

<sup>4</sup> [http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Interieur\\_francais\\_CR\\_Atelier\\_Paris\\_OPR\\_avril.pdf](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Interieur_francais_CR_Atelier_Paris_OPR_avril.pdf), consulté le 22 janvier 2015

travers le PDA.....) adhèrent de plus en plus à cette initiative en impliquant au mieux les CRA dans la mise en œuvre des actions de développement. A contrario, on constate que certaines organisations faîtières ne se sentent pas concernées par ces structures dont elles sont membres d'office du fait de leur nature. De nos investigations, il ressort que ce rejet des CRA par celles - ci s'explique par plusieurs facteurs dont notamment :

- La méconnaissance et/ou le refus de connaître les attributions des CRA ;
- La « crainte » de certaines organisations de perdre des prérogatives et avantages avec des PTF ;
- Les conflits d'intérêts liées au fait que certains responsables des CRA sont en même temps membres des organisations faîtières et ont tendance à nuire aux intérêts des CRA au profit de leurs organisations d'origine;
- L'absence de dispositions contraignants toutes les organisations faîtières à se subordonner aux CRA ;
- l'Etat par omission ou de façon délibérée entreprend par moment des concertations avec certaines organisations faîtières sans l'implication des CRA qui sont censés représenter le monde paysan.
- Un problème de leadership entre organisations d'une part, et entre responsables d'organisations de l'autre. Certains responsables ayant atteint un certain niveau de rayonnement avec leur organisation et ayant occupé l'espace de représentation avant la naissance des CRA n'acceptent pas de céder la place en intégrant les CRA et jouent à la résistance.

De notre analyse, tout comme les acteurs du développement rural l'on relevé plus haut, la création des CRA est opportune et pertinente pour plusieurs raisons :

- L'environnement institutionnel est marqué par une multiplicité d'organisations faîtières avec des buts parfois différents et/ou antagonistes, ce qui ne permet pas à l'état de disposer d'un interlocuteur unique et fiable pour aborder les questions liées au développement du secteur agricole alors qu'il a fait de l'implication et de la responsabilisation des acteurs ruraux, une de ses priorités dans la stratégie de développement rural (SDR) et la SCADD ;
- Les CRA représentent toute la profession agricole dans sa diversité (Agriculture, élevage, environnement et pêche) ;

- Les CRA mises en place selon un processus démocratique depuis le niveau village sont exclusivement composées de professionnels du secteur rural qui ont une meilleure connaissance des problématiques de développement dans leurs localités ;
- Les CRA prennent en compte les producteurs individuels ou organisés communément appelés ressortissants.

En se référant aux expériences<sup>5</sup> des CRA dans la sous-région Ouest Africaine et de l'expérience Française où, après des tentatives vaines depuis 1840, du fait de réticence de certains acteurs, ce n'est qu'en 1924, que les CRA ont effectivement été créées et n'ont véritablement été prises en compte dans la loi des finances qu'en 1927. Au regard ces éléments, nous convenons que les « prises de distance » constatées au niveau de certaines organisations du monde rural relèvent certainement de leur crainte de perdre des privilèges. Néanmoins, la situation devrait s'améliorer progressivement si les CRA parviennent à s'imposer par rapport aux missions qui leurs sont dévolues.

Les CRA étant donc des réalités dans le paysage institutionnel du Burkina Faso, on pourrait se poser la question de savoir si elles ont les capacités (techniques, financières et matérielles) de mener à bien leurs missions ?

Dans le cas spécifique de la CRA du Centre – Est, on constate que depuis sa mise en place, sur des subventions attendues de l'Etat qui sont de 31 millions en moyenne par an de 2006 à 2014, ce ne sont que **43 537 422** FCFA qui ont été mises à sa disposition, soit moins de 12% des ressources attendues. En outre, les taxes parafiscales qui devraient être versés aux CRA ne sont pas encore une réalité. Il en est de même pour les ressources humaines (23 cadres pluridisciplinaires) qui étaient attendues et qui devraient être la cheville ouvrière de l'institution.

Malgré la modestie des ressources, le constat est que de 2004 à 2013, la CRA a mené avec le concours de ses partenaires, plusieurs activités (Cf. annexe 2). Cependant, celles qui relèvent de son domaine de souveraineté (assemblées consulaires, rencontres du bureau exécutif...) et qui devraient être financées par les dotations de l'Etat, représentent moins de 5% de ces

---

<sup>5</sup> En se référant aux travaux de Agridoc du 11/12/2012 sur le site <http://www.redev.info/Doc/acteurs/IV-Acteurs/IV-1-Appui-aux-OP/IV-1-4-defense-interets/chambre-agri-afrique.pdf>, il est clair que dans les pays de l'Afrique de l'Ouest où les CRA ont été mises en place (vers les années 80 pour la plupart) bien avant celles du Burkina Faso. Au début, elles étaient perçues comme des structures de l'Etat par les organisations paysannes. Au fil du temps, ces organisations paysannes ont perçu les CRA comme des lieux empreints d'enjeux et par conséquent elles les ont investis.



activités. Il est donc clair que le fonctionnement de la CRA-CE est fortement dépendant des appuis des PTF. La CRA-CE vit donc une situation de précarité et ne dispose pas suffisamment de ressources propres pour assurer de façon souveraine ses missions.

A la question de savoir quelles peuvent être les contributions la CRA-CE pour le développement des filières ASPH ?, se référant aux CRA en France<sup>6</sup>, il ressort qu'elles sont les locomotives pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement des filières agricoles. Leurs activités s'inscrivent dans le cadre d'une mission de service public, ce qui leur permet d'être des forces de propositions dans l'élaboration des politiques agricoles, elles offrent des services aussi bien gratuits que rémunérés à leurs membres (encadrements techniques, études, avis techniques...). Au Mali également, les CRA ont négocié et obtenu de l'Etat, la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la mise en œuvre...

En partant des travaux de G. Duruflé et al. (1988), qui définissent la filière agricole comme étant « l'ensemble des agents (ou fractions d'agents) économiques qui concourent directement à l'élaboration d'un produit final », il s'en suit que promouvoir le développement des filières ASPH implique la réalisation d'un certain nombre d'activités structurées en faveur des acteurs de la production, mais également ceux en amont et en aval de la production de chaque filière que sont : (i) *les équipementiers et les fournisseurs d'intrants*, (ii) *les producteurs à la base*, (iii) *les organisations paysannes*, (iv) *les acteurs de la transformation et (vi) de la commercialisation du transport...*

L'examen de l'éventail des activités menées par la CRA-CE depuis 2004, montre que plusieurs d'entre elles s'inscrivent effectivement dans le cadre de la promotion des filières et prennent en compte les acteurs des différents maillons. Cependant, on constate que ceux des maillons transformation et commercialisation ont été faiblement impliqués de même que les équipementiers et les fournisseurs d'intrant.

Spécifiquement dans le cadre du PADAB II (2006 – 2013), les CRA de l'Est, du Centre – Est et du Sahel ont mis en œuvre une approche visant la promotion des filières ASPH dans leurs régions respectives. Les expériences capitalisées<sup>7</sup> montrent que les résultats atteints sont

---

<sup>6</sup> <http://www.elections.fnsea.fr/sites/elections/prq/role/kecekece.aspx>

<sup>7</sup> Les CRA ont montré leur capacité à accompagner des actions de développement à conditions que des ressources humaines compétentes et financières conséquentes soient mises à leur disposition avec un minimum d'accompagnement des services techniques déconcentrés.

assez satisfaisants. Cependant, il y a lieu de relever, que les acteurs institutionnels (STD, CRA, OPA, IMF/IF...) impliqués dans la mise en œuvre de l'approche filière ont tendance à se « rivaliser » dans la mise en œuvre des activités pourvu que les ressources soient disponibles. Une telle situation ne permet pas d'être efficace, car il y a des doubles emplois des ressources et des empiètements sur les mandats des uns et des autres.

L'expérience du PADAB II, montre bien que les CRA, peuvent contribuer à la promotion des filières ASPH. Cependant en se référant aux CRA en France et au Mali qui apportent de la valeur ajoutée dans le développement des filières agricoles, dans le cas précis des CRA du Burkina Faso, en plus des ressources dont elles ont besoin pour contribuer véritablement au développement des filières, la nécessité d'une meilleure organisation des acteurs s'impose. Cela nécessite donc que les rôles des acteurs institutionnels à impliquer dans une démarche filière soient mieux circonscrits. Il s'agit notamment de la CRA, des STD, des IMF et des collectivités territoriales. Dans ce sens, il sera nécessaire que :

- L'Etat se recentre sur ses missions régaliennes de planification et de suivi – contrôle et transfert des ressources (humaines, financières et matérielles) aux CRA tel que prévu par les textes relatifs à leur création ;
- Les collectivités territoriales en fonction des potentialités de leurs circonscriptions, développent davantage des infrastructures de commercialisation, de soutien à la production, et des aménagements qui garantissent une exploitation durable des ressources productives.
- Les CRA se focalisent sur des activités d'appui – conseil, facilitent la mise en relation de ses ressortissants avec les institutions financières ou de micro finance, favorisent la concertation entre les acteurs et les pouvoirs publics, renforcent les capacités des OPA à offrir des services appropriés à leurs membres et développe des activités de mise en relation des ressortissants avec le marché.
- Les institutions financières (IF) et les institutions de micro finance (IMF) proposent aux acteurs des filières des produits financiers innovants qui sont adaptés aux cycles des activités des différents acteurs

Une telle séparation des attributions des différents acteurs devrait permettre de sortir d'une logique d'agriculture de subsistance pour s'orienter progressivement vers une agriculture

---

orientée vers le marché, ce qui devrait permettre de développer les filières agricoles en fonction des potentialités de chaque région.

En se référant à l'analyse SWOT faite plus haut et aux missions des CRA, dans une perspective de mieux promouvoir les filières agricoles, nous avons identifié cinq (5) axes stratégiques sur lesquels les CRA et leurs partenaires pourraient travailler en synergie. Il s'agit notamment des axes suivants :

### **Axe 1 : Renforcement des capacités des CRA et leur encrage institutionnel**

Le manque de ressources financière est certes le plus souvent cité comme un des freins au développement des activités des CRA. Pour y remédier il revient aux CRA d'entreprendre dans ce sens, des activités de plaidoyers auprès des autorités et des partenaires techniques et financiers. En outre, à partir des services que les CRA offrent à leurs membres (résolution de conflits, participation à distribution d'intrants à prix subventionné, analyse et approbation de projets...), elles peuvent instaurer la perception de frais réalistes qui peuvent contribuer à leur fonctionnement. L'instauration d'une bonne gouvernance au sein des CRA à travers la tenue régulière des rencontres statutaires, l'élaboration de budgets consolidés qui mettent en évidence tous les appuis des partenaires techniques et financiers sont également des actions qui contribueront à crédibiliser les CRA.

Chaque filière prioritaire d'une région, doit susciter périodiquement des rencontres avec les principaux acteurs des maillons de la filière, afin d'identifier les goulots d'étranglement et identifier les actions palliatives.

Dans le moyen terme également, dans le processus de mise en conformité des OPA avec l'acte uniforme de l'OHADA<sup>8</sup>, les CRA devront envisager des pourparlers avec les pouvoirs publics afin qu'elles soient impliquées et pouvoir donner un avis dans le sens de disposer de statistiques fiables, mais également pour mettre en application, les textes portant création des CRA qui disposent que « sont d'office membres des CRA, tous les producteurs organisés et/ou non ».

Les actions ici énoncées ne sont qu'indicatives. Aussi, leur mise en œuvre pourrait grandement contribuer à renforcer les actions des CRA dans le paysage institutionnel actuel.

---

<sup>8</sup> L'acte uniforme de l'OHADA est rentré en application dans tous les pays membres de l'OHADA depuis le 15

- **Axe 2 : Mise en place d'un dispositif d'accompagnement technique et organisationnel des ressortissants CRA**

L'information et la formation constituent une mission « phare » assignée aux CRA. Dans ce sens, elles doivent élaborer et mettre en œuvre des stratégies de communication permanente avec leurs ressortissants et solliciter des partenariats avec les projets /programmes pour former leurs ressortissants sur les questions spécifiques (formations ciblées) aux filières prioritaires retenues dans chaque région. L'initiation de « champs – écoles » et « fermes – pilotes » accompagnées de visites commentées sont également des actions qui peuvent être envisagées pour renforcer le niveau de technicité des ressortissants.

Le faible niveau organisationnel des ressortissants, nécessite que les CRA envisagent un inventaire des OPA et renforcent leurs capacités.

En sommes, la mise en œuvre d'actions bien ciblées qui s'inscrivent dans des plans d'action et qui permettent aux ressortissants des CRA d'améliorer leurs productivités et leurs productions, seront des facteurs qui vont concourir à susciter leur intérêts vis – à – vis des CRA et à dissiper les méfiances souvent constatées.

- **Axe 3 Facilitation de l'accès des ressortissants aux intrants et aux financements de leurs activités**

Une des contraintes majeures au développement des filières ASPH est notamment la difficulté d'accès aux financements, aux intrants et aux équipements. Dans une certaine mesure, les CRA en tant que institutions représentant la profession agricoles sont mal placées pour financer directement<sup>9</sup> leurs ressortissants. Cependant, les CRA pourraient susciter des rencontres de concertation avec les IMF/IF afin de mettre à la disposition de leurs ressortissants, des produits financiers adaptés. Aussi, les CRA peuvent envisager des achats groupés d'intrants afin de réaliser des économies d'échelle.

Tout comme dans certains pays, les CRA pourraient engager des négociations avec l'Etat en vue d'assurer la maîtrise d'ouvrage de certains projets et programmes dans une logique

---

mai 2011 avec une période transitoire de deux ans, jusqu'au 15 mai 2013.

<sup>9</sup> Les expériences des CRPA et des ORD montrent qu'il n'est pas indiqué qu'une structure qui assure un encadrement technique assure également le financement direct des producteurs, car cela présente le risque pour les agents d'encadrement d'être des agents de crédit (qui ont souvent recours à la répression policière pour

d'un alignement/harmonisation<sup>10</sup> des approches de développement.

La structuration actuelle des CRA ne prend pas suffisamment en compte les acteurs du secteur privé en amont et en aval des filières qui sont des acteurs déterminants. Au sein des CRA il peut être envisagé la création de services spécialisés au profit de ces acteurs au regard de la spécificité de ces derniers.

- **Axe 4 : Promotion des produits ASPH au niveau régional, national et international**

La faible liaison « production – marché » est le plus souvent citée comme un des maillons faible de l'agriculture au Burkina Faso. Dans une logique filière, en fonction des potentialités existantes, les CRA pourraient envisager l'organisation de foires régionales et/ou des journées promotionnelles périodiques, des bourses de céréales afin de mettre les producteurs en relation avec les acheteurs potentiels. Aussi, les producteurs étant dispersés dans la plupart des localités et les pistes étant parfois impraticables, les CRA peuvent identifier et inciter des OPA ainsi que des collectivités territoriales à réaliser des infrastructures de stockage de certains produits ASPH de façon à garantir leur disponibilité et leur accessibilité aux acheteurs potentiels.

Les CRA pourraient également établir des partenariats avec d'autres CRA de la sous – région pour promouvoir certains produits ou certaines technologies liées à la transformation et à la commercialisation.

Le faible niveau de transformation des produits ASPH étant également un facteur limitant de l'agriculture, les CRA doivent inciter les investisseurs à s'implanter dans leurs localités de façon à booster la production en couplant l'approche filière et l'approche « chaîne de valeur<sup>11</sup> », ce qui devraient contribuer créer davantage de la valeur ajoutée et des emplois dans les régions

---

recouvrer les crédits) en plus de leur mission première qui est d'apporter des appuis techniques.

<sup>10</sup> La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005) dont l'une des résolutions est « l'alignement de l'aide sur les priorités, systèmes et procédures des pays partenaires et soutien au renforcement de leurs capacités.

<sup>11</sup> Selon la source

<http://www.google.fr/url?url=http://lverdon.free.fr/resumes/avantage.doc&rct=j&frm=1&q=&esrc=s&sa=U&ei=pdXPVly9Ccj-UJK7hKAI&ved=0CB8QFjAC&usg=AFQjCNFmFkusX1tmoU0eMrHy2XFxbtFMow>, le concept de chaîne de valeur selon Porter renvoie ainsi à la décomposition des étapes de production d'une entreprise de manière à identifier les avantages compétitifs possibles aux différents maillons de la chaîne de production.

- **Axe 5 : Suivi – évaluation et capitalisation des expériences**

Les « goulots d'étranglement » peuvent varier d'une filière à une autre ou d'une région à une autre pour une même filière donnée ; dans tous les cas, le développement de l'approche filière nécessite des activités de suivi – évaluation pour capitaliser les acquis et les insuffisances. Dans ce sens, les CRA doivent envisager des rencontres périodiques de monitoring pour s'assurer que les objectifs fixés sont atteints ou non et que les facteurs d'échecs et de succès sont bien identifiés afin de mieux planifier les actions futures. Ces travaux pourront être organisés de concert avec les STD compétents, les ressortissants et les collectivités territoriales.

La réalisation de ces activités doit s'inscrire dans le cadre d'une stratégie globale dans laquelle, les CRA privilégient :

- le « faire – faire » en valorisant au mieux le secteur privé ;
- la mise en place de mécanismes pérennes qui permettent aux CRA de garantir leur autonomie financière ;

## VI. CONCLUSIONS

---

L'agriculture occupant près de 86% de la population du Burkina Faso, l'organisation du monde rural a toujours été au centre des préoccupations des pouvoirs publics depuis un peu plus d'un demi-siècle. En dépit de tous les efforts consentis, le constat est que le secteur rural est marqué par une multiplicité d'organisations paysannes sans une synergie entre elles. Dans les différents documents de politique de développement du Burkina Faso élaborés depuis la mise en œuvre du PAS (1990) jusqu'à nos jours (LPDRD, SDR, SCADD...), l'implication et la responsabilisation des acteurs ruraux a toujours été énoncée comme une priorité. Cependant, l'absence d'une structure représentative de la profession agricole dans sa diversité a souvent été un facteur limitant. La création des CRA en 2001, se présente comme une alternative fiable pour mieux impliquer les acteurs ruraux dans la formulation et la mise en œuvre des politiques agricoles. Dans cette logique, la création des CRA est opportune et pertinente. Cependant, ces structures sont dépendantes en grande partie des appuis des PTF pour mener leurs activités. La plupart des ressources que l'Etat a avait prévu pour elles, ne sont pas encore une réalité, les plaçant ainsi les une situation de précarité. Face à cette situation, dans une certaine mesure, on pourrait se demander (Zett Jean-Baptiste, 2013) si ces structures n'ont pas été créées pour servir de prétexte aux yeux des bailleurs de fonds de l'implication des acteurs ruraux dans les processus de formulation des politiques agricoles ?

Malgré la modestie des ressources, la CRA-CE est parvenue en collaboration avec ses partenaires à mettre en œuvre une approche visant le développement des filières ASPH notamment dans le cadre du PADAB II.

Au regard de ces résultats, notre hypothèse selon laquelle « la CRA du Centre-Est, tout comme les autres CRA est pertinente est bien fondée. Toutefois, il faudra encore du temps et des moyens suffisants pour confirmer sa capacité effective à contribuer au développement des filières agricoles dans sa zone de couverture »

Pour promouvoir le développement des filières ASPH, la CRA-CE devra recentrer ses actions autour des axes suivants :

Axe 1 : Renforcer ses capacités et son encrage institutionnel

Axe 2 : Mettre en place un dispositif d'accompagnement technique et organisationnel des ressortissants CRA

Axe 3 Faciliter l'accès des ressortissants aux intrants et aux financements de leurs activités

Axe 4 : Promouvoir les produits ASPH au niveau régional, national et international

Axe 5 : Mettre en place un dispositif de Suivi-évaluation et capitalisation des expériences

Par ailleurs, pour éviter de tomber dans le piège de « vouloir tout faire », la CRA avant d'initier des actions en lien avec ces axes, doit s'assurer qu'elles sont de ses missions ou celles des STD de façon à ce que les mandats légitimes des uns et des autres soient respectés.



## **BIBLIOGRAPHIE**

---

### **Ouvrages et articles**

MAHRH, (2011), Manuel d'exécution du guichet privé du FR DRD du PADAB II.

MAHRH, (2004), Document de Stratégie de Développement Rural à l'horizon 2015

MEF, (2011), Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011 – 2015.

COULIBALY Ber-zan, Cours sur les outils de l'analyse stratégique de l'organisation, 2011 – 2012

CAPES (2005), Les groupements villageois : un regard critique sur des organisations d'économie sociale en voie de disparition au Burkina Faso, série documents de travail DT-CAPES n° 2005-24.

CRA-CE, (2010), plan de renforcement des capacités de la CRA et des OPA de la région du centre est, document final.

Gning T. et Larue F. (2014), nouveau modèle coopératif dans l'espace OHADA : un outil pour la professionnalisation des organisations paysannes, Etude réalisée dans le cadre de Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité (FARM)

Lançon F., Drabo I. et Dabat M.-H, Rapport filière Niébé, Régions Centre-Est, Est et Sahel, Juin 2009, 101p.

MASA/DEP (2013), Document synthèse de capitalisation des expériences de la composante Développement Rural Décentralisé, mise en œuvre dans les régions du Centre – Est, Est et sahel dans le cadre du PADAB II.

Mercoiret M.R, Pesche D. et Bosc P.M, Les organisations paysannes et rurales pour un développement durable en faveur des pauvres, Compte rendu de l'atelier de Paris France, 30-31 octobre 2006.

Odate S. (2012), Les organisations de producteurs en Afrique de l'Ouest et du Centre : attentes fortes, dures réalités. Rapport pays de FARM.

ONEFP (2008), Etude sur les créneaux porteurs de la région du Centre – Est

Rondot P. et Collion M.H. (2001). Organisations paysannes: leur contribution au renforcement des capacités rurales et à la réduction de la pauvreté—compte rendu des travaux, Washington, D.C., 28-30 juin 1999. Département développement rural, Banque Mondiale, Washington, D.C. USA.

SP CPSA / CIRAD (2010), Etude « Goulots d'étranglement et actions pilotes », Filières Niébé, Poisson, Bétail-Viande, Volaille, Karité, Gomme arabique, Bois-Energie, dans les régions du centre – Est, Est et sahel, rapport de synthèse)

Soulama S. (2003), Le groupement villageois : Pertinence d'une organisation d'économie sociale au Burkina Faso.

Zett J.B. (2013), Les organisations d'économie sociale et solidaire au Burkina Faso et les pouvoirs publics, Étude de cas nationale Burkina Faso.

### **Sites internet**

<http://www.redev.info/Doc/acteurs/IV-Acteurs/IV-1-Appui-aux-OP/IV-1-4-defense-interets/chambre-agri-afrique.pdf>

<http://www.elections.fnsea.fr/sites/elections/prq/role/kecekece.aspx>

[http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Interieur\\_francais\\_CR\\_Atelier\\_Paris\\_OPR\\_avril.pdf](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Interieur_francais_CR_Atelier_Paris_OPR_avril.pdf), consulté le 22 janvier 2015

## ANNEXES

---

- Annexe 1 : Questionnaires administrés aux différentes catégories d'acteurs rencontrés
- Annexe 2 : Réalisations physiques de la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre-Est (CRA-CE) Mars 2004 à octobre 2011
- Annexe 3 : Situation des projets approuvés par le CAP/guichet privé – CRA entre 2006 et 2013 dans le cadre du PADAB II au Centre – Est
- Annexe 4 : Fiche de présentation de la composante Développement Rural Décentralisé (DRD) du PADAB II (2006 – 2013, DEP/MASA)

**Annexe 1 : Questionnaires semi structurés administrés en fonction des acteurs rencontrés.**

**Questionnaire d'entretien semi structuré destiné aux responsables des Services Techniques Déconcentrés en charge du développement rural (DRASA, DRRAH, DREDD)**

1. Avez-vous déjà mené des activités en collaboration avec la CRA – CE ?
2. Dans le cadre de la promotion des filières de votre sous-secteur du développement rural, dans quelles filières avez-vous mené des activités avec la CRA ?
3. Avez –vous été en général satisfait de la collaboration ?
4. Pensez – vous que la création des CRA est justifiée et pertinent (justifiez votre réponse) ?
5. Quelles sont selon vous les forces et les faiblesses de la CRA ?
6. Quelles sont selon vous les opportunités et les menaces qui se présentent à la CRA ?
7. Le fonctionnement actuel de la CRA vous satisfait – il ? (justifiez votre réponse) ?
8. Quelles sont selon vous les maillons des filières agricoles dans lesquelles les CRA doivent concentrer leurs effets pour contribuer à mieux développer les filières agricoles ?
9. Quels sont selon vous l'avenir des CRA dans le contexte actuel ?
10. Quelles sont selon vous, les stratégies que les CRA doivent mettre en place pour garantir leur autonomie financières afin d'assurer au mieux leurs missions ?

<p style="text-align: center;"><b>Questionnaire d'entretien semi structuré destiné aux projets /programmes partenaires de la CRA</b></p>
--

1. Quelles est la nature des activités que vous menez avec la CRA ?
2. Estes vous satisfaits de votre collaboration avec la CRA
3. La création des CRA est – elle justifiée et pertinente
4. Dans le cadre d'une approche de développement des filières ASPH maillons, dans les différents quels sont les activités phares sur lesquelles les CRA le positionnement de la CRA devrait apporter plus de valeur ajoutée
5. Le fonctionnement actuel des CRA vous donne-t-il satisfaction
6. Quelles sont selon vous les forces et faiblesses de la CRA
7. Quelles sont les opportunités et les menaces auxquelles la CRA doit –elle faire face
8. Est-ce que vous avez le sentiment qu'il existe une rivalité entre les STD et les CRA
9. Quelles sont selon vous, les stratégies que les CRA doivent mettre en place pour garantir leur autonomie financières afin d'assurer au mieux leurs missions ?
10. Quelles sont les suggestions et recommandations que vous avez à faire aux autorités pour améliorer les performances des CRA

**Questionnaire d'entretien semi structuré destiné aux membres du bureau  
exécutif de la CRA**

1. Pourquoi les CRA ont –elles été créées (donnez quelques raisons)
2. Pensez-vous que la création des CRA se justifie et sont –elles pertinentes pour répondre à vos besoins ?  
  
Quels sont vos partenaires avec lesquels vous travaillez et quelle est la nature des activités que vous menez ?
3. La CRA dispose-t-elle de ressources suffisantes pour assurer ses missions ?
4. Etes-vous satisfait du fonctionnement actuel de la CRA ?
5. Comment la CRA peut contribuer au développement des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques ?
6. Quelles sont les forces et les faiblesses de votre organisation ?
7. Quelles sont les opportunités et les menaces qui se présentent à votre organisation
8. Quelles sont les activités sur lesquelles vous devez centrer vos efforts pour véritablement contribuer au développement des filières agricoles ?
9. La CRA a-t-elle réellement un avenir ?
10. Quelles sont selon vous, les actions à entreprendre pour garantir à la CRA une certaine autonomie financière ?

**Questionnaire d'entretien semi structuré destiné aux ressortissants  
individuels et organisations de base de la CRA**

1. Connaissez – vous la CRA ? (justifiez votre réponse)
2. Comment avez-vous connu la CRA ?
3. Quels sont les services qui vous ont été déjà offert par la CRA
4. Etes-vous été satisfait des services que vous offre la CRA ?
5. Au regard des prestations actuelle de la CRA pensez-vous que sa création est bien justifiée ?
6. Qu'est-ce que vous attendez de la CRA pour développer les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques ?
7. Selon vous quelles sont les forces et les faiblesses de la CRA
8. Selon vous des opportunités et/ou des menaces se présentent – elles à la CRA ?
9. La CRA est –elle complémentaire avec les Service Techniques Déconcentrés
10. En tant que membre CRA, quelles sont les actions qu'elle peut entreprendre pour disposer de ressources financières ?

**Annexe 2 : Réalisations physiques de la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre-Est (CRA-CE) Mars 2004 à octobre 2011**

<b>Activités en lien avec la mission d'information et de formation</b>					
<b>N°</b>	<b>Activités réalisées</b>	<b>Nombre</b>	<b>Période</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires Financiers</b>
1	Appuyer les jeunes et les Organisations Professionnelles des jeunes producteurs Agricoles du Boulgou pour négocier un financement pour leurs activités	1	mai-05	STD	Les PTF
2	Mise en place d'un réseau des rédacteurs pour appuyer à l'élaboration des micro-projets des producteurs info/sensibilisation 300 acteurs ; 180 rédacteurs formés	1	De Mai 2007 à juin 2009	STD	Les PTF
3	Organiser les producteurs pour leur participation à l'exposition des produits agricoles au Centre-Est	1	De Mai 2006 à juin 2009	Mairie Tenkodogo et	Mairie Tenkodogo
4	Organiser les élus pour la réception des micro-projets des promoteurs dans les communes et les Provinces.	60 séances d'animation	De Mai 2006 à 2011	STD	Les promoteurs Les PTF
5	Organiser et tenir des Sessions de présélection des microprojets des promoteurs pour cofinancement par le FDR/PADAB II. PADAB II	09 sessions	De Mai 2007 à juin 2011	STD	PROMOTEURS, PTF



6	Recruter des facilitateurs pour accompagner les élus et les acteurs dans des processus participatifs pour l'élaboration du plan d'action de la CRA et des plans d'action des quatre filières porteuses à promouvoir dans la Région du Centre-Est	5	D'avril 2007 à juin 2009	STD	PTF
<b>N°</b>	<b>Activités réalisées</b>	<b>Nombre</b>	<b>Période</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires Financiers</b>
7	Organiser et tenir une rencontre pour l'identification des critères de sélection des filières à promouvoir.	2	D'avril 2007 à juin 2008	STD	PTF
8	Organiser un atelier de sélection des filières porteuses de en vue de l'élaboration de leurs plans d'action	2	De Mai 2006 à juin 2009	STD	PTF
9	Organiser des rencontres avec les élus et les acteurs des filières sélectionnées et planifier des activités visant l'élaboration des plans d'action (plans d'action CRA et plans d'action filières).	8	D'avril 2007 à juin 2009	STD	Promoteurs, PTF
10	Appui/accompagnement des projets et programmes dans la réalisation de leurs activités à travers les communes et les provinces ; (participation à des rencontres et ateliers).	250	De Mai 2005 à octobre 2011	PROMOTEURS, PTF	Promoteurs, PTF
11	Tenir rencontres préparatoires pour l'identification des ménages sinistres dans les communes des provinces du Boulgou et du Koulpélogo.	16	En 2006	STD	Représentation de la FAO au BF (Ouaga)

12	Effectuer des missions d'Identification des ménages sinistrés pour bénéficier des semences et matériel maraîchères dans les communes des provinces du Boulgou et du Koulpélogo.	16	En 2006	STD	Représentation de la FAO au BF (Ouaga)
----	---	----	---------	-----	--

<b>N°</b>	<b>Activités réalisées</b>	<b>Nombre</b>	<b>Période</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires Financiers</b>
13	Organiser des séances de Distribution des semences de cultures pluviales et du matériel aux ménages sinistrés du Boulgou et du Koulpélogo	16	En 2006	STD	Représentation de la FAO au BF (Ouaga)
14	Appuyer les bénéficiaires de semences pour la mise en place de la production des céréales de l'oignon, de la tomate et l'utilisation des engrais.	16	En 2006	STD	Représentation de la FAO au BF (Ouaga)
15	Missions d'appui à l'union départementale de producteurs de riz de Bagré pour l'obtention d'un financement pour l'approvisionnement en engrais.	2	2007	STD	LWR
16	Organiser et transporter des semences et du matériel pour les ménages sinistrés de la province du Koulpélogo.	5	De Mai 2007 à juin 2009	STD	Représentation de la FAO au BF (Ouaga)
17	Appuyer les bénéficiaires de semences pour la mise en œuvre (production) de l'oignon, tomate et l'utilisation des engrais.	16	De Mai 2007 à juin 2008	STD	Représentation de la FAO au BF (Ouaga)
18	Organiser des séances de Distribution des semences aux ménages sinistrés du Boulgou et du Koulpélogo	16	De Mai 2007 à juin 2008	STD	Représentation de la FAO au BF (Ouaga)
19	Organiser le Suivi /supervision de la distribution des semences et intrants.	4	De Mai 2007 à juin	STD	Représentation de la FAO au BF (Ouaga)

20	Appuyer l'Union des groupements d'éleveurs à la sensibilisation sur la fauche et conservation des herbes naturelles	3	De Mars 2008	STD	UGE/ZPN
<b>N°</b>	<b>Activités réalisées</b>	<b>Nombre</b>	<b>Période</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires Financiers</b>
21	Organiser une session de sélection et d'approbation des projets du secteur privé agricole pour financement.	2	De Décembre 2008 à juin 2009	STD	Promoteurs, PTF
22	Organiser et tenir des rencontres pour la planification des activités visant l'organisation des Journées Promotionnelles /ASPA au CE.	3	De Mai 2007 à juin 2009	STD	Promoteurs, PTF
23	Réalisation des ateliers pour l'analyse et la sélection de quatre filières pour l'élaboration des plans d'action (Identification de critères de priorisation et de sélection)	2	De Mai 2007 à juin 2009	STD	Promoteurs, PTF
24	Appui à l'organisation des producteurs par filières.	22	De Mai 2007 à juin 2009	STD	PTF
25	Rencontres sur la définition de la stratégie d'appui au secteur privé.	3	Septembre 2008 à juin 2009	STD	Promoteurs, PTF
26	organisation des producteurs maraîchers à mettre en place leur union (rencontres d'information et de sensibilisation).	5	2007 à 2009	STD	PTF
27	Informer et organiser des producteurs pour leur participation aux journées Nationales des paysans.	3	De décembre 2007 à janvier 2009	STD	PTF

28	Organisation et Suivi de la mise en œuvre des micro-projets par les promoteurs (cofinancés par le guichet privé du FDR/PADAB II.)	3	De décembre 2008 à janvier 2009	STD	PTF
29	Organiser et tenir une Sessions d'approbation des microprojets des promoteurs pour cofinancement par le FDR/PADAB II.	4	2007 à 2011	STD	PTF
<b>N°</b>	<b>Activités réalisées</b>	<b>Nombre</b>	<b>Période</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires Financiers</b>
30	Mise en œuvre des protocoles de collaboration et de partenariat et recherche de financement pour la réalisation des activités au profit des ressortissants.	8	De Mai 2006	Promoteurs, PTF	Promoteurs, PTF

<b>Activités en lien avec la mission de promotion et d'appui aux Projets des Agriculteurs et de leurs organisations</b>					
<b>N°</b>	<b>Activités réalisées</b>	<b>Nombre</b>	<b>Période</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires Financiers</b>
1	Informier et Organiser les ressortissants et les élus pour l'installation officielle de la CRA-CE (rencontres d'information)	1	Au niveau des provinces	Février à Mars 2004	STD
2	Rencontre d'information des membres consulaires sur les attributions de la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre-Est. pour programmer les activités de la CRA.	1	Chef-lieu de région	mai-04	STD
3	Formation des membres du bureau et du personnel administratif sur le fonctionnement des CRA.	1	Ouagadougou	2006	DOPAIR
4	Sessions d'information et de restitution des activités des sessions dans les communes.	30	communes et provinces	2006 à juin 2009	STD
5	Organiser des sessions d'information sur les micro-projets et leurs financements par le guichet privé du FDR/PADAB II	63	communes et provinces	2007 à 2011	STD
6	Informier et former les élus et les agriculteurs sur le rôle de la CRA.	33	Tenkodogo	Mars 2004 à juin 2009	STD

7	Tenir une rencontre d'information sur l'appui de la FAO aux des ménages sinistres dans la Région du Centre-Est.	11	Les communes concernées	2008 à 2009	STD
8	Appuyer l'Union des groupements d'éleveurs à l'information et à la sensibilisation sur la fauche et conservation des herbes naturelles	5	Les communes concernées	2008, 2009	CRA-CE
9	Participer à une rencontre d'informations des producteurs sur le JATROPHA CURCAS avec la DRECV	2	Tenkodogo	2008 à 2009	STD, CRA-CE
10	Organiser des rencontres communales d'information sur les nouvelles dispositions du FDR/PADAB II	60	Communes de la région	2008-2011	STD
11	Formation des élus et du personnel administratif sur la mise en œuvre du manuel de procédure de la CRA	1	Dori	déc-08	STD, Bureau d'Etude
12	Formation des rédacteurs pour appuyer à l'élaboration des micro-projets des producteurs (nbre de formations)	3	Dans les provinces	2007 à 2009	STD, BA/PADAB
12	Formation des rédacteurs pour appuyer à l'élaboration des micro-projets des producteurs (nbre de formations)	3	Dans les provinces	2007 à 2009	STD, BA/PADAB
13	Formation du dispositif de réception, de transfère, de présélection et d'octroi des microprojets	13	Provinces et région	2007 à 2011	STD
14	Former les membres du bureau Exécutif de la CRA-CE et le personnel en technique de planification des activités	1	Koupéla	2008	STD
15	Organiser et Former les élus pour la réception des micro-projets des promoteurs dans les communes et leur transfère dans les Provinces aux commissions de présélection.	6	Provinces	2008 à 2009	STD





Activités en lien avec la mission de représentation et de concertation						
N°	Activités	Quantités	Localisations	Période	Partenaires technique	Partenaires financiers
1	Rencontre des membres consulaires de la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre-Est. pour programmer les activités de la CRA exercice 2004 /2005.	1	Siège de la CRA	juin-04	STD	Elus, Etat.
2	Réaliser les rencontres ordinaires et extraordinaires des membres du bureau exécutif	39	Siège de la CRA	avr-04 à juin 2011	CRA-CE	Elus, Etat, PTF
3	Organiser et tenir des sessions statutaires ordinaires et extraordinaires de l'Assemblée Consulaire de la CRA-CE	10	Siège de la CRA	avr-04 à juin 2011	STD, DOPAIR	Elus, Etat
4	Sessions d'information et de restitution des travaux des sessions dans les communes et dans les provinces.	39	communes, provinces, région	avr-04 à juin 2009	STD	Elus, Etat, PTF
5	Appui à la résolution de conflits entre les acteurs (ressortissants de la CRA) et entre les acteurs et des partenaires à tous les niveaux.	6	01 à Bittou, 02 à Bagré, 02 à Zabré, 01 à Tenkodogo	avr-04 à juin 2009	STD	Elus, Etat,

Activités en lien avec la mission de représentation et de concertation						
N°	Activités	Quantités	Localisations	Période	Partenaires technique	Partenaires financiers
6	Organiser des ateliers de concertations avec les Institutions de Micro finance (IMF et les acteurs ASPH) en vue trouver des produits financiers adaptés aux leurs besoins.	5	03 à Tenkodogo	De 2007 à 2011	STD	Elus, Etat, PTF
7	Organiser et tenir des rencontres d'identification des critères de sélection des filières à promouvoir. (indentification des critères de priorisation)	5	05 à Tenkodogo	avr-07 à juin 2009	STD	Elus, Etat, PTF
8	Organiser une rencontre et un atelier de cadrage et de sélection des filières porteuses de la région du Centre-Est en vue de l'élaboration de leurs plans d'action	2	Tenkodogo	avr-08 à juin 2009	STD	Promoteurs, PTF
9	Organiser des rencontres des commissions techniques spécialisées de la CRA-CE	5	à Tenkodogo	mai-06 à juin 2009	CRA-CE	Elus, Etat,
10	Organiser des rencontres provinciales de collecte des données pour l'élaboration des plans d'actions des filières porteuses de la région du Centre-Est.	12	04 à Tenkodogo 02 à Ouagaye, 02 à Koupéla	mai-06 à juin 2009	STD	Elus, Etat, PTF
11	Formation des Secrétaires de Direction des CRA-CES	4	Ouagadougou	2007-2010	DAF / MAHRH	Etat

Activités en lien avec la mission de représentation et de concertation						
N°	Activités	Quantités	Localisations	Période	Partenaires technique	Partenaires financiers
12	Organiser et tenir des rencontres pour la planification des activités visant l'organisation des Journées Promotionnelles AgroSylvoPastorales et Halieutiques (ASPH) au Centre-Est.	4	Tenkodogo	avr-07 à juin 2010	STD	Elus, Etat, PTF
13	Formation des Comptables des CRA-CES	4	Ouagadougou	2008-2011	DAF / MAHRH	USAJD, Etat, PAPSA
14	Rencontre de concertation avec les personnes ressources et les STD pour l'identification des données pour l'élaboration et à la mise en œuvre d'un manuel de procédure de la CRA	3	Tenkodogo	avr-07 à juin 2008	STD	Elus, Etat, PTF
15	Identification des thèmes et élaboration des émissions radios sur les procédures de financement des projets des promoteurs par le FDR/PADAB II (guichet privé)	3	Tenkodogo	Avril 2008- Août 2011	CRA-STD	Elus, PTF
16	Organiser des rencontres sur la définition des stratégies d'appui au secteur privé	5	Tenkodogo	sept-08 à décembre 2009	STD	Elus, PTF

Activités en lien avec la mission de représentation et de concertation						
N°	Activités	Quantités	Localisations	Période	Partenaires technique	Partenaires financiers
17	Elaboration d'un protocole cadre avec la DRAH pour opérationnaliser et suivre les activités programmées dans les PTBA	3	Tenkodogo	2008-2011	CRA-	PM
18	Participation à des rencontres et à des Missions d'audites et ou des restitutions des missions de supervision du comité de pilotage du PADAB II.	8	Tenkodogo	2007 à 20011	CRA-STD	PM
19	Mise en place d'un dispositif de réception, de transfère, de présélection et d'octroi des microprojets	34	30 dans les communes, 03 dans les provinces, 01 au chef-lieu de région	févr-07 à Avril 2009	STD	Elus, PTF
20	Rencontre de planification des activités de la CRA et examen de l'Etat d'exécution des activités prévues au PTBA.	11	Tenkodogo	2004 à 2011	CRA	PM
21	Atelier de Planification opérationnelle des activités avec les autres acteurs intervenants dans le PADAB II.	6	au chef-lieu de région à Tenkodogo dans les provinces, de la région et dans d'autres régions.	2008-2011	STD-CRA	PTF
22	Organiser des rencontres internes de travail avec des partenaires à l'initiative de la CRA-CE	127	Idem	2004 à 2011	CRA-STD	Elus, PTF

Activités en lien avec la mission de représentation et de concertation						
N°	Activités	Quantités	Localisations	Période	Partenaires technique	Partenaires financiers
23	Rédiger et adresser des correspondances aux autorités aux structures techniques et aux partenaires	PM	Niveau Région, provinces, Communes et autres régions.	mars-04 à 2011	PM	PM
24	Rédiger et adresser des rapports aux autorités et aux partenaires.	PM	Niveau Région, provinces, Communes et autres régions.	mars-07 à 2011	PM	PM
25	Organiser des rencontres communales d'information sur les nouvelles dispositions du FDR/PADAB II	64	Niveau Région, provinces, Communes et autres régions.	en juin 2007 à juil-11	CRA-STD	Elus, PTF
26	Négocier un protocole de collaboration pour une formation en gestion au profit des ressortissants du secteur privé	3	Tenkodogo, Ouagadougou	en juin 2007	CRA-CE	Elus, PRCE
27	Négocier auprès des autorités communales un site pour la commercialisation des produits maraîchers. (rencontres d'intermédiation)	3	Tenkodogo	2008	CRA-CE	PM
28	Participer à des tournées avec des autorités administratives et politiques		Niveau Communes, provinces, Région et National etc. ;	mars-04 à juin 2009	STD	Elus

Activités en lien avec la mission de représentation et de concertation						
N°	Activités	Quantités	Localisations	Période	Partenaires technique	Partenaires financiers
29	Mise en place des noyaux par filière sélectionnée et les responsabiliser pour l'élaboration des plans d'action des filières. (rencontres de concertation)	5	au chef-lieu de région	mai-07 à septembre 2008	STD	Promoteurs, Elus, PTF
30	Suivi des réalisations des Micro-Projets cofinancés par le guichet privé du FDR/PADAB II.	PM	Niveau villages Communes,	2008-2011	CRA-CE	Promoteurs, Elus.
31	Formation du Bureau Exécutif et du personnel administratif CRA		Ouahigouya	2007	DAF MAHRH	Etat
32	Formation sur l'analyse et la définition des politiques des filières ASPH	3	Ouagadougou Koudougou	2007/2008	APSPA	Etat / FAO
33	Formation sur l'observation et l'analyse des phénomènes climatiques	1	Ouagadougou	2008	MAHRH	CILSS
34	Tenue de l'atelier bilan des 5 ans des CRA	1	Bobo	janv-10	DOPAIR,	Etat
35	Organisation de la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la journée promotionnelle	1	Tenkodogo	janv-10	CRA-STD	PTF

Activités en lien avec la mission de représentation et de concertation						
N°	Activités	Quantités	Localisations	Période	Partenaires technique	Partenaires financiers
36	Elaboration du dossier d'appel à candidature pour le recrutement des cadres d'appui à la CRA-CES	1	Tenkodogo	janv-10	CRA-STD	PTF
37	Participation aux rencontres de préparation et d'organisation du forum national des jeunes à Bagré	2	Bagré	janv-10	DRJE-CES	PTF
38	Appui à l'organisation et l'identification des acteurs pour la promotion de la culture du soja dans le Boulgou	1	Tenkodogo	janv-10	CRA	PTF
39	Participation à la formation sur les ISC/SIDA à DRAHRH-CES	1	Tenkodogo	janv-10	CMLS Agriculture	PTF
40	Rencontre d'échange sur le bilan 2009 et perspectives 2010 pour la promotion de la filière Soja	1	Tenkodogo	févr-10	CRA-ESOP	PTF
41	Rencontre d'échange sur les perspectives de reprise et d'achèvement du processus d'élaboration des plans d'actions filières « bois-énergie, Niébé et volaille »	1	Tenkodogo	févr-10	CRA-CES, STD	PTF

Activités en lien avec la mission de représentation et de concertation						
N°	Activités	Quantités	Localisations	Période	Partenaires technique	Partenaires financiers
42	Participation à l'atelier de restitution de l'étude sur le renforcement des capacités des CRA tenu à Dori	1	Dori	févr-10	ATIMO	PTF
43	Tenue de la session de sélection des ONG/ASSOCIATIONS pour l'appui conseil et le suivi des microprojets	1	Tenkodogo	févr-10	CRA-CES, STD, ATIMO	PTF
44	Participation à la Journée Nationale du Paysan 2010 tenue à Ziniaré	1	Ziniaré	mars-10	CRA-STD	PTF
45	Appui à l'organisation d'une journée promotionnelle sur le Niébé à Tenkodogo	1	Tenkodogo	mars-10	UPPA/B	PTF
46	Organisation et tenue dans les provinces des rencontres de restitution de l'étude sur le plan de renforcement des CRA et la planification des activités du plan RCC	3	Tenkodogo – Koupela-Ouargaye	mars-10	CRA/OPA	PTF
47	Participation à la restitution de l'étude sur le manuel de procédures administratives financières et comptables de la forêt de SABLOGO.	1	Tenkodogo	mars-10	UICN	PTF
48	Appui à l'élaboration d'une requête de financement pour l'exposition des semences de Niébé	1	Tenkodogo	mars-10	Association Vénégré de Gourgou	PTF
49	Tenue de la commission de sélection des cadres de la CRA-CES ( sélection définitive)	1	Tenkodogo	mars-10	CRA-CES, Gouvernorat, STD	PTF
50	Participation à l'atelier d'élaboration du dispositif de suivi-évaluation du PADABII	1	Fada	mars-10	Comité de pilotage du PADABII ; DR impliquées ; CRA	PTF



Activités en lien avec la mission de représentation et de concertation						
N°	Activités	Quantités	Localisations	Période	Partenaires technique	Partenaires financiers
51	Rencontre de la DREP-CES sur l'étude de la mise en œuvre du FR/DRD du PADABII	1	Tenkodogo	mars-10	DREP-CES	PTF
52	Prise de service des cadres de la CRA- CES ( Planificateur/suivi-évaluation, chargé de l'appui au systèmes de production et promotion des filières ASPH ,chargé du renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles ,gestionnaire)	1	Tenkodogo	avr-10	CRA-CES	PTF
53	Rencontre sur l'appui AMO aux promoteurs et au dispositif de mise en œuvre du FR/DRD	1	Tenkodogo	avr-10	ATIMO /CRA-CES	PTF
54	Rencontre avec une mission de la DGCOP sur le volet financier (gestion) du FR/DRD	1	Tenkodogo	avr-10	DGCOP/DRHRH	PTF
55	Appui à la structuration des OP par filière (groupement Souwadin)	1	Tenkodogo	avr-10	CRA /STD	PTF
56	Appui à la structuration des OP, appui à la mise en place de l'union des groupements de production de niébé de Ouargaye	1	Tenkodogo	avr-10	Appui CRA-CES UGP/Niébé	PTF
57	Rencontre restitution de la mission à mi-parcours du PADABII	1	Tenkodogo	avr-10	DGCOP	PTF
58	Participation à l'atelier d'information sur la loi de sécurisation foncière au Burkina Faso	1	Tenkodogo	avr-10	DRAHRH-CES/ CRA-CES	PTF

Activités en lien avec la mission de représentation et de concertation						
N°	Activités	Quantités	Localisations	Période	Partenaires technique	Partenaires financiers
59	Rencontre avec la mission d'évaluation à mi-parcours du PADABII	1	Tenkodogo	avr-10	DEP MAHRH / SPCPSA	PTF
60	Rencontres des STD sur les plans de rapportages des activités de la composante FR/DRD du PADABII	2	Tenkodogo	mai-10	DRAHRH, STD	PTF
61	Appui à la structuration des OPA dans la province du Kourittenga	1	Koupela	mai-10	Bureau EDR	PTF
62	Participation aux journées de programmation du ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des ressources Halieutique 2010	1	Tenkodogo	mai-10	MAHRAH	PTF
63	Participation à la session du guichet public pour l'approbation des projets	1	Tenkodogo	mai-10	Conseil régional	PTF
64	Rencontre de présentation des cadres recrutés au bureau exécutif de la CRA-CES	1	Tenkodogo	mai-10	CRA	PTF
65	Appui à la structuration des OP (mise en place de l'union provinciale des groupements des étuveuses de Bagré)	1	Bagré	mai-10	CRA/ UGE/Bagré	PTF
66	Participation à la session du CC/P Boulgou	1	Tenkodogo	mai-10	HC/ Boulgou	PTF
67	Rencontre avec ATIMO et les STD sur la mise en route des cadres d'appui à la CRA	1	Tenkodogo	mai-10	CRA-CES	PTF

Activités en lien avec la mission de représentation et de concertation						
N°	Activités	Quantités	Localisations	Période	Partenaires technique	Partenaires financiers
68	Appui à la structuration des Op (réflexion sur la mise en place de l'union provinciale des producteurs du soja)	1	Tenkodogo	mai-10	AZOP et CRA	PTF
69	Voyage d'étude sur le périmètre aménagé de Bagré avec étudiants en Economie agricole et ressources naturelles	1	Bagré	juin-10	UFR-SEG de Koudougou, CRA-CES, MOB	PTF
70	Participation à la rencontre de concertation du cadre de concertation de la Région du centre Est	1	Tenkodogo	juin-10		PTF
71	Participation à validation de l'éditoriale sur la sécurité alimentaire	1	Tenkodogo	juin-10	DRA-CRA	PTF
72	Rencontre de prise de contact avec les ONG/Association attributaires des marchés d'appui conseil aux promoteurs de MP	1	Tenkodogo	juin-10	CRA	PTF
73	Rencontre des Associations/ONG pour leur mise en route	1	Tenkodogo	juin-10	CRA/ CES	PTF
74	Rencontre d'échanges avec KEALIS « Training for your Future »	1	Tenkodogo	juin-10	CRA-CES, Directeur Commercial de KEALIS	PTF
75	Rencontre sur la validation des filières porteuses du Kourittenga	1	Koupela	juin-10	CRA/CES	PTF
76	Rencontre sur la structuration des Op par filières porteuses	1	Tenkodogo	juin-10	DGPER ; DDA DDPAIR	PTF

Activités en lien avec la mission de représentation et de concertation						
N°	Activités	Quantités	Localisations	Période	Partenaires technique	Partenaires financiers
77	Restitution du dispositif du suivi – évaluation du PADAB II	1	Ouagadougou	juin-10	SPCPSA DEP/MARRH	PTF
78	Rencontre avec la DAF sur les difficultés de satisfaction des subventions de l'Etat	1	Ouagadougou	juin-10	DAF/ MAHRH	PTF
79	Organisation et tenue de la commission restreinte de recrutement de l'assistant administratif et comptable de la CRA	1	Tenkodogo	juin-10	CRA, DRH/MAHRH	PTF
80	Rencontre de travail pour la planification du plan d'action de la filière niébé	1	Tenkodogo	juin-10	CRA	PTF
81	Rencontre d'appropriation du document conceptuel sur la structuration des filières porteuses au Burkina Faso	1	Tenkodogo	juil-10	DGPER	PTF
82	Rencontre avec les associations : ONG sur l'évaluation des dispositifs de mise en œuvre de leurs missions et pour leur prise de service	1	Tenkodogo	juil-10	CRA-CES	PTF
83	Rencontre sur le bilan de la campagne sèche de la MOB et la programmation de la campagne 2010	1	Bagré	juil-10	MOB	PTF
84	Rencontre avec les prestataires partenaires pour la réflexion sur les possibilités de formation pour le renforcement des capacités des CRA			juil-10	CRA	PTF

Activités en lien avec la mission de représentation et de concertation						
N°	Activités	Quantités	Localisations	Période	Partenaires technique	Partenaires financiers
85	Tenue des ateliers de validation des plans d'actions filières niébé volaille et bois énergie	3	Tenkodogo	juil-10		PTF
86	Rencontre d'échanges sur les TdR concernant le suivi-supervision exhaustif des microprojets en vue de leur apurement	1	Tenkodogo	juil-10	DRAHRH, CRA, DRRA, DRECV, DREP, DRPF, CR	PTF
87	Tenue session commission – restreinte de recrutement d'un chauffeur mécanicien pour la CRA-CES	1	Tenkodogo	juil-10	CRA	PTF
88	Rencontre d'échange avec une mission du réseau des CRA du Niger pour la préparation d'un voyage des CRA du Niger au BE	1	Tenkodogo	juil-10	Réseau des CRA du Niger	PTF
89	Rencontre avec une équipe de la DGPER sur l'entrepreneuriat agricole (mise en place d'un réseau)	1	Tenkodogo	juil-10	DGPER	PTF
90	Rencontre de présentation et d'immersion des associations/ONG dans la province de mise en œuvre du suivi- appui conseil des promoteurs (Boulgou, Kourittenga, Koulpelgo)	3	Koupela – Tenkodogo- Ouargaye	juil-10	CRA-CES	PTF
81	Organisation d'un atelier de mise en route des ONG/ Associations à Koupela	1	Koupela	juil-10	CRA ; ATIMO ; DRA	PTF
92	Appui à l'harmonisation de la méthodologie des ONG / Associations	1	Ouargaye	juil-10	CRA	PTF

Activités en lien avec la mission de représentation et de concertation						
N°	Activités	Quantités	Localisations	Période	Partenaires technique	Partenaires financiers
93	Participation aux rencontres préparatoires à la mission d'apurement des micro- projets	1	Tenkodogo	juil-10	STD CRA	PTF
94	Participation active aux différentes missions d'apurement	1	Tenkodogo	août-10	CRA , DRA	PTF
95	Présélection et sélection des candidats en vue du recrutement de deux gardiens jours et nuit	1	Tenkodogo	août-10	CRA ; Gouvernorat ; STD	PTF
96	Organisation du dépouillement en vue de la sélection de fournisseurs pour l'acquisition d'équipements / matériels au profit de la CRA	1	Tenkodogo	août-10	Commission du CRA	PTF
97	Réception de la mission des CRA de DIFA et de Zinder dans le cadre du voyage d'échange d'expérience sur le FR/DRD	1	Tenkodogo	août-10	CRA	PTF
98	Organisation un atelier bilan en vue d'apprécier l'état d'exécution du <b>dispositif d'appui à la maîtrise d'ouvrage ainsi que les modalités de rédaction et de sélection des projets/microprojets</b>	1	Tenkodogo	déc-10	CRA	PTF
99	Formation sur le logiciel du SIG	1	Ouagadougou	oct-10	-	PADAB2

Activités en lien avec la mission de représentation et de concertation						
N°	Activités	Quantités	Localisations	Période	Partenaires technique	Partenaires financiers
100	Elaborer, valider et diffuser un répertoire des OPA de la Région du Centre Est puis amorcer le diagnostic desdites OPA	1	Tenkodogo	Octobre – Décembre 2010	CRA	PTF
101	Finaliser les quatre (04) plans d'actions régionaux visant à lever les goulots d'étranglement	1	Tenkodogo	oct-10	CRA	PTF
102	Organiser une table ronde d'information des intervenants régionaux sur les plans d'action filière et du plan de renforcement de capacité des CRA en vue de leur financement	1	Tenkodogo	nov-10	CRA	PTF
103	Organisation d'un atelier de mise en place d'un dispositif régional de vulgarisation des sacs à triple fonds	1	Tenkodogo	nov-10	CRA	PTF
104	Former les utilisateurs de la base de données sur la gestion de la base de données	1	Tenkodogo	déc-10	CRA	PTF
105	Elaboration du plan de travail et budget annuel 2011 de la CRA	1	Tenkodogo	déc-10	CRA	PTF
106	Elaboration du budget consolidé de la CRA	1	Tenkodogo	déc-10	CRA-STD	PTF
107	(finalisation du programme/budget consolidé de la CRA-CES,	1	Tenkodogo	janv-11	CRA-STD	PTF
108	la participation à la finalisation du PTBA 2011,	1	Tenkodogo	janv-11	CRA-STD	PTF

Activités en lien avec la mission de représentation et de concertation						
N°	Activités	Quantités	Localisations	Période	Partenaires technique	Partenaires financiers
109	) la participation à la planification opérationnelle des activités du semestre1 2011,	1	Tenkodogo	févr-11	CRA-STD	PTF
110	la finalisation du rapport d'apurement des MP	1	Tenkodogo	févr-11	CRA-STD	PTF
111	Participation d'un cadre une formation sur les changements climatiques	1	Danemark	avr-11	-	PADAB2
112	Participation à une foire des produits ASPH	2	Cotonou et Accra	2011	DEP/MAH	PADAB2
113	le suivi- accompagnement des OP/AMO,	PM	Région du centre est	Janvier à octobre 2011	CRA-STD	PTF
114	les mises à jour de la base de données des MP,	PM	Région du centre est	Janvier à octobre 2011	CRA-STD	PTF
115	la participation aux différentes rencontres/formations organisées dans le cadre du programme PDABII	PM	Région du centre est	Janvier à octobre 2011	CRA-STD	PTF
116	l'appui à la recherche de partenaires financiers pour la mise en œuvre des activités contenues dans les plans d'actions filières et le plan de renforcement des capacités de la CRA, ( APIPAC-PFNL-PPB)	3	-	Janvier à octobre 2011	CRA-STD	PTF
117	vulgarisation des plans d'actions filières et du plan de renforcement des capacités de la CRA et des OPA,	30	Communes de la région	juil-11	CRA-STD	PTF
118	la participation à la révision du manuel d'exécution révisé du FR-DRD	1	Tenkodogo	Mai -juin 2011	CRA-STD	PTF



<b>Activités en lien avec la mission de représentation et de concertation</b>						
<b>N°</b>	<b>Activités</b>	<b>Quantités</b>	<b>Localisations</b>	<b>Période</b>	<b>Partenaires technique</b>	<b>Partenaires financiers</b>
119	communication sur les nouvelles conditions d'accès au FR-DRD dans les 30 communes	30	Communes de la région	juil-11	CRA-STD	PTF
120	la préparation de la tenue de la première session de sélection des MP de 2011.	1	Tenkodogo	Aout 2011	CRA-STD	PTF
121	Participation à la planification opérationnelle des activités du PAPSA	1	Fada	juin-11	CRA-STD	PTF
122	Organisation des premières sessions CPP	3	Ouargaye – Koupela-Tenkodogo	sept-11	CRA-STD	PTF
123	Réfection du bâtiment de la CRA	1	Tenkodogo	oct-11	CRA-STD	PTF
124	Appui au renouvellement des instances de la CRA	1	Région du Centre-Est	Mai –juin 2011	CRA-STD	PTF

**Annexe 3 : Situation des projets approuvés par le CAP/guichet privé – CRA entre 2006 et 2013 dans le cadre du PADAB II au Centre - Est**

Centre Est															
Filière	Commercialisation				Production			Transformation			Total			Synthèse	
	Nbre	Subvention (FCFA)	FR	DRD	Nbre	Subvention DRD	FR	nbre	Subvention DRD	FR	Nbre	Subvention DRD	FR	%/nbre	%/subvention
Arachides	100	19 316 340			25	8 598 062		143	34 079 680		268	61 994 082		13,34%	5,17%
Banane	-	-			2	1 125 945		-	-		2	1 125 945		0,10%	0,09%
Bétail/Viande	4	3 956 369			378	228 408 216		1	417 000		383	232 781 585		19,06%	19,43%
Bois/ Energie	12	6 303 050			146	83 953 372		3	4 698 075		161	94 954 497		8,01%	7,93%
Faune	1	101 365			-	-		-	-		1	101 365		0,05%	0,01%
Gestion des ressources productives (CES/DRS)	-	-			197	79 112 766		-	-		197	79 112 766		9,81%	6,60%
Jatropha curcas	-	-			15	6 919 190		1	5 505 075		16	12 424 265		0,80%	1,04%
Karité	2	453 025			1	317 175		56	28 822 090		59	29 592 290		2,94%	2,47%
Mais	13	4 850 848			120	61 969 261		3	2 015 125		136	68 835 234		6,77%	5,75%
Mangues	-	-			8	2 916 275		-	-		8	2 916 275		0,40%	0,24%
Néré	8	2 630 102			8	3 724 231		70	15 775 825		86	22 130 158		4,28%	1,85%
Niébé	58	60 598 844			62	54 167 881		13	11 825 586		133	126 592 311		6,62%	10,57%
Oignon	-	-			130	84 326 523		-	-		130	84 326 523		6,47%	7,04%
Petit ruminants	2	1 181 600			106	67 819 247		-	-		108	69 000 847		5,38%	5,76%
Poisson	22	17 689 080			10	3 181 950		27	14 862 527		59	35 733 557		2,94%	2,98%
Porcine	1	949 875			145	107 330 027			-		146	108 279 902		7,27%	9,04%
Tomate	-	-			1	1 570 950		-	-		1	1 570 950		0,05%	0,13%

Volaille	5	4 953 896	107	156 626 091	3	5 078 850	115	166 658 837	5,72%	13,91%
<b>Total</b>	<b>228</b>	<b>122 984 394</b>	<b>1 461</b>	<b>952 067 162</b>	<b>320</b>	<b>123 079 833</b>	<b>2 009</b>	<b>1 198 131 389</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

**Annexe 4 : Fiche de présentation de la composante Développement Rural Décentralisé (DRD) du PADAB II (2006 – 2013, DEP/MASA)**

*1/ Fiche descriptive de la composante DRD*

<b>Nom du programme :</b> Programme d'Appui au Développement de l'Agriculture du Burkina Faso - Phase II		
<b>Représentation Nationale :</b> Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques	<b>Code du programme :</b>	<b>Localisation</b> (site et coordonnées géographiques) : 3 régions (Est, Centre Est, Sahel)
<b>Catégorie de programme :</b>		
<b>Titre de la composante :</b> Développement Rural Décentralisé		
<b>Brèves descriptions de la composante :</b> La composante a pour objectif Ces objectifs contribuent à atteindre la quasi-totalité des objectifs de la Stratégie de Développement Rural (SDR).		
<b>Responsable de la composante :</b> <b><u>Région de l'Est</u></b> Irissa ILBOUDO  <b><u>Région du Centre-est</u></b> Oumarou SAWADOGO  <b><u>Région du Sahel</u></b> Sanna Pierre KABORE	<b>Acteurs impliqués dans la composante</b> Direction Régionale de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire ; Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable ; Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques ; Direction Régionale de la Promotion de la Femme et du Genre ; Direction Régionale de l'Economie et de la Planification ; Chambre Régionale d'Agriculture, Conseil Régional du Sahel, de l'est et du Centre Est ; Gouvernorat, les Collectivités Territoriales ; les promoteurs individuels.	
<b>Domaine :</b> Agriculture, Soutien à la production		
<b>Relation entre la composante et les objectifs opérationnels du PNSR :</b>		
<b>Objectif général :</b> de lutter contre la pauvreté en créant des conditions favorables pour un accroissement des revenus des producteurs et des opérateurs régionaux en amont et en		

<p>aval de la production Agro-Sylvo-Pastorale sur les bases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'un développement des filières porteuses,</li> <li>• d'une amélioration durable des systèmes de production et,</li> <li>• d'un renforcement de la capacité des acteurs, privés comme publics.</li> </ul>
<p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer les capacités et les revenus des acteurs (populations et collectivités territoriales), en leur permettant d'assurer pleinement leurs tâches dans le développement local ;</li> <li>2. Améliorer, sur des bases durables, les systèmes de production agro-sylvo-pastoraux ;</li> <li>3. Promouvoir les filières selon les potentialités régionales et les opportunités de marché ;</li> <li>4. Améliorer les capacités et les revenus des opérateurs privés de l'amont et de l'aval des filières ASP ;</li> <li>5. Renforcer les capacités de planification, de gestion, de suivi évaluation, de capitalisation technique au niveau des DRAHRH et des services partenaires, et promouvoir un alignement sur des principes et normes d'intervention régionale.</li> </ol>
<p><b>Principaux résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La capacité de maîtrise d'ouvrage (décision, conception, planification, coordination, mise en œuvre, suivi, évaluation) et de gestion des acteurs locaux est renforcée dans le domaine des productions ASP ;</li> <li>- Les systèmes de production ASP sont améliorés tout en préservant le capital productif ;</li> <li>- L'environnement infrastructurel de soutien au développement de la production Agro-Sylvo-Pastorale est amélioré ;</li> <li>- La capacité de promotion des filières porteuses par les acteurs locaux est renforcée ;</li> <li>- Les revenus sont accrus par une meilleure liaison production/marché ;</li> <li>- La satisfaction des besoins en financement des producteurs et des productrices est améliorée ;</li> <li>- La capacité des opérateurs privés en amont et en aval de la production à répondre à la demande du marché est renforcée (et contribue au développement des filières ASP) ;</li> <li>- La qualité et la quantité des offres de services sont accrues ;</li> </ul>

- Le revenu des opérateurs privés est amélioré ;
- Les DRAHRH planifient et programment les activités de développement rural décentralisé en collaboration avec les autorités locales et en partenariat avec les autres services déconcentrés et acteurs impliqués ;
- Les DRAHRH suivent, évaluent et capitalisent les activités de développement rural décentralisé en collaboration avec les autorités locales et en partenariat avec les autres services déconcentrés et acteurs impliqués ;
- L'alignement des principes et normes d'intervention aux niveaux régional et national ;

**Indicateurs de résultats :**

- Nombre d'organisations professionnelles et de Chambres Régionales d'Agriculture fonctionnelles ;
- Nombre de Plan de Développement Communal partie ASP réalisés et taux de mise en œuvre : 1<sup>er</sup> PDC en 2007 ;
- État de mise en œuvre des engagements de l'État à l'égard des CRA ;
- Accroissement de la productivité ASP en conformité avec les indicateurs régionaux du CSLP / SDR ;
- Accroissement de la production ASP en conformité avec les indicateurs régionaux du CSLP / SDR ;
- Volumes de production commercialisés des filières ASP ;
- Taux de croissance des quantités produites et/ou échangées par les principaux bénéficiaires ;
- Taux de croissance des revenus des opérateurs ruraux ;
- Accroissement du taux de transformation de produits agricoles ;
- Taux de création d'unités économiques viables ;
- Existence d'un code de financement régional, d'une instance d'octroi (COR) et des critères de subvention.

**Principales activités mises en œuvre :**

- la réalisation des projets d'individus, de leurs organisations ;
- Le renforcement des capacités de la CRA et de ses rôles ;
- Le renforcement des capacités des STD ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions de filières identifiées prioritaires dans la région.

**Stratégie de mise en œuvre :** La stratégie se base sur une approche régionale en intervenant dans 3 régions (Sahel, Est et Centre Est), avec des activités de développement des systèmes agro-sylvo-pastoraux et des filières différenciées selon la région. Le choix des filières porteuses se base sur un diagnostic régional des potentialités et opportunités offertes par le milieu et des activités de promotion des initiatives privées en amont et en aval de la production. Les principes d'intervention se fondent sur l'approche par la demande qui responsabilise progressivement les collectivités, les Organisations Professionnelles Agricole (OPA) et les individus pour leur permettre d'assurer à terme, la maîtrise d'ouvrage complète de leur développement.

**Partenaires techniques et financiers impliqués**

<i>Dénomination</i>	<i>Types</i>	<i>Rôle des partenaires</i>
Royaume de Danemark (DANIDA)	Subvention	Techniques et financiers
Burkina Faso	Subvention	Techniques et financiers

**Aspects financiers de la composante**

Coût estimatif <b>17 385 500 000 CFA</b>	Contribution de la partie nationale <b>1 580 500 000 CFA</b>	Contribution DANIDA <b>15 805 000 000 FCFA</b>
---	---	---

**Volume financier du FR DRD : 2 701 496 547 FCFA**

Subvention accordées	Contribution des bénéficiaires	Autres contributions
----------------------	--------------------------------	----------------------

<b>2 080 172 378 FCFA</b>	<b>606 373 982 FCFA</b>	<b>79 000 000 FCFA</b>
<b>Produits de diffusion obtenus</b>		
Types de Produits		
Date de parution		
<b>Date de début prévisionnel : 01 Janvier 2006</b>	<b>Fin prévisionnelle : 31 Décembre 2011</b>	
<b>Date de début effectif : 01 Janvier 2006</b>	<b>Date de fin effective : 30 Juin 2013</b>	



## 2/ Présentation succincte du PADAB II et processus de mise en œuvre de la DRD

Les options stratégiques retenues par le Gouvernement pour une réduction du taux de pauvreté à 30% d'ici à 2015 (réduction annuelle de 3,4 % en zone rurale) et une croissance équitable soutenue, peuvent être atteintes avec une croissance annuelle du PIB de 5 %. Pour le secteur agricole "au sens large" qui participe à 40 % du PIB et concerne 80 % de la population, les objectifs du CSLP et de la SDR s'inscrivent dans cette perspective économique. Ils visent à (i) susciter une croissance à base large incluant l'agriculture de subsistance ; (ii) se centrer sur les actions susceptibles d'amener les agriculteurs de subsistance à la production de produits destinés aux marchés et à l'exportation ; (iii) prioriser les actions visant la sécurisation et/ou l'accroissement la productivité agricole, et en assurer une large diffusion.

Les objectifs de la SDR se fondent sur une croissance annuelle cohérente avec les performances enregistrées entre 1998 et 2003 : agriculture, + 10,5 % ; élevage, + 5,7 % ; sylviculture/pêche, + 2,8 %. Ils intègrent la gestion durable des ressources naturelles, la responsabilisation des populations rurales "maître d'ouvrage" et le renforcement des capacités institutionnelles de l'État au niveau central et déconcentré.

Le PADAB II s'inscrit en cohérence avec les objectifs agricoles de la SDR et du CSLP. L'objectif de développement du programme de 2006 à 2011 est de "Contribuer à la réalisation des objectifs de la Stratégie de Développement Rural relatifs à la croissance économique, à l'amélioration des revenus dans le secteur rural et à la sécurité alimentaire".

Le PADAB II comprend 3 composantes dont :

- La composante n°1, *Appui institutionnel* dont l'objectif immédiat est de « contribuer au renforcement des capacités institutionnelles et des ressources humaines de l'État au niveau central et déconcentré, en relation avec la mise en œuvre de la stratégie de développement rural et la décentralisation »,

- La composante n° 2, *Développement Rural Décentralisé* dont l'objectif immédiat est de « lutter contre la pauvreté en créant des conditions favorables pour un accroissement des revenus des producteurs et des opérateurs régionaux en amont et en aval de la production Agro-Sylvo-Pastorale
- La composante n° 3, *Appui au Secteur de la Microfinance* intégrée dans la mise en œuvre du Plan d'Actions de la Stratégie Nationale de la Microfinance a pour objectif immédiat « Améliorer et développer l'accès des populations aux services financiers offerts par des institutions de financement engagées sur la voie de la viabilité (IMF et banques) ».

La deuxième phase de l'appui Danois au secteur agricole marque un changement dans la stratégie de mise en œuvre et le montage institutionnel, avec comme objectif à moyen terme, la préparation d'une approche "secteur programme".

Un des résultats attendus de ce programme est notamment l'appui au processus d'alignement à travers la définition d'un programme sectoriel national, qui s'adosse sur de principes harmonisés d'appui au secteur et d'un système de suivi évaluation unique et homogène de la SDR. L'appui au secteur de la microfinance est le plus avancé en termes d'alignement.

La maîtrise d'ouvrage des composantes 1 et 2 est assurée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques tandis que celle de la composante 3 relève du Ministère en charge des finances. Des dispositifs de pilotage et de gestion quotidienne sont prévus par composante.

Le PADAB II et particulièrement la composante DRD qui couvre les régions de l'Est, Centre-Est et du Sahel s'inscrit dans le processus de déconcentration, de décentralisation et de transfert de compétences aux secteurs privé et public. La stratégie adoptée consiste à réduire les inégalités régionales, cibler le développement de la profession agricole et des acteurs des filières Agro-Sylvo-Pastorales, appuyer de manière spécifique dans le secteur agricole les principes de la planification concertée au niveau des collectivités territoriales et des structures de représentation de la profession agricole.

L'objectif d'amélioration des revenus des bénéficiaires poursuivi par la composante, devait se réaliser sur la base (i) d'un développement des filières porteuses ; (ii) d'une amélioration durable des systèmes de production ; (iii) d'un renforcement de la capacité des acteurs, privés comme

publics ».

Les interventions se font à travers un dispositif d'appui à la maîtrise d'ouvrage auprès des porteurs de projets assurée par les services techniques étatiques, et les prestataires locaux, notamment les OP AMO . Un fonds régional de développement rural décentralisé (FR DRD) à deux guichets (public et privé) permettant respectivement le financement des projets des collectivités et des CRA, et des initiatives des OPA, des promoteurs individuels et des privés a été mis en place.

Le financement des activités de la composante s'opère de 3 façons :

- a. appuis directs des activités au profit des structures impliquées (DRRA, DRECV, DRPF, DREP et ponctuellement les CRA et les CR) à travers des protocoles d'exécution ;
- b. le financement des projets des collectivités territoriales (CR) issus des PCD et de la CRA (issus des PRC et des plans pluri annuels) à travers le guichet public ;
- c. financement des projets des opérateurs privés (OPA, individus), à travers le guichet privé.

Initialement prévue pour démarrer le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la mise en œuvre de la composante DRD du PADAB II dans les trois (3) régions d'intervention n'est intervenue qu'en septembre de la même année, suite à l'élaboration concertée du PTBA et de son adoption par le comité de pilotage en Août 2006. Ainsi, les principales activités menées année par année sont inscrites dans le tableau suivant.

Tableau : Brève description du programme

<b>Années</b>	<b>Principales activités menées</b>
2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>• une large information des acteurs locaux sur la composante a été réalisée dans chaque région ;</li> <li>• les instances de pilotage et de coordination de la composante ont été mises en place ;</li> <li>• les ressources humaines et matérielles ont été mobilisées ;</li> <li>• des formations/informations de base ont été initiées au profit des acteurs ;</li> <li>• un appui a été apporté à la mise en œuvre des premiers investissements notamment ceux issus du PADDAB I.</li> </ul>
2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le renforcement des capacités des acteurs locaux par l'information et la formation ;</li> <li>• adoption des rapports annuels 2006 et PTBA 2007 ;</li> <li>• la formalisation des outils de gestion comptable, administrative et financière ;</li> </ul>

Années	Principales activités menées
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la formalisation des instances d’approbation des projets et la formation des membres desdites instances ;</li> <li>• le financement des investissements aussi bien du guichet privé que du guichet public à travers le guide des investissements ;</li> <li>• le recrutement et la mise en route des Bureaux d’Appui (BA) pour assurer la maîtrise d’œuvre auprès des promoteurs du guichet privé ;</li> <li>• la sélection et la priorisation des filières ASPH à promouvoir dans chaque région.</li> <li>• Réalisation de l’audit 2006.</li> </ul>
2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>• adoption des rapports annuels 2007 et PTBA 2008 ;</li> <li>• l’élaboration du manuel d’exécution du FR DRD ;</li> <li>• évaluation du manuel AFC par le comité interministériel et rédaction d’un manuel AFC des DRAH ;</li> <li>• le renforcement de la supervision des projets par les STD suite à la mise à leur disposition de fonds à travers la signature de protocoles ;</li> <li>• le recrutement et la formation des rédacteurs locaux ;</li> <li>• La réalisation des études spécifiques pour l’identification des goulots</li> </ul>

Années	Principales activités menées
	d'étranglement et des actions pilotes des filières prioritaires.
2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>• adoption des rapports annuels 2008 et PTBA 2009 ;</li> <li>• L'évaluation des bureaux d'appui (BA) qui a montré les limites de cette forme d'intervention ;</li> <li>• Réalisation avec le PDA/GIZ, de l'étude pour la définition d'une stratégie d'appui au secteur privé agricole ;</li> <li>• le recrutement et la mise en place d'un dispositif de suivi rapproché des projets/microprojets (personnes physiques) compte tenu du processus de recrutement des opérateurs privés personnes morales quelque peu long ;</li> <li>• l'élaboration des plans d'actions filières (4 par région) ;</li> <li>• l'opérationnalisation du manuel d'exécution et la mise en place des Commissions Provinciales de Présélection des Projets (CPP) et des Comités d'Approbaton des Projets (CAP) des deux guichets (public et privé), avec la facilitation de la Direction de l'Organisation des Producteurs et de l'Appui aux Institutions Rurales (DOPAIR) ;</li> <li>• Essais de mise en œuvre de la démarche conseil de gestion/conseil à l'exploitation familiale.</li> </ul>
2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>• adoption des rapports annuels 2009 et PTBA 2010</li> </ul>

Années	Principales activités menées
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la suspension des investissements ;</li> <li>• l'évaluation à mi-parcours de la composante ainsi qu'un audit du FR DRD ont relevé des faiblesses du dispositif et suggéré entre autres, l'apurement des projets avant la reprise des investissements ;</li> <li>• la réalisation de l'apurement des projets financés depuis 2006 ;</li> <li>• la finalisation des plans d'actions filières ;</li> <li>• la présentation des conclusions de l'apurement aux instances de pilotage du programme ;</li> <li>• La mise en place du dispositif d'appui direct aux CRA, à travers le recrutement et l'opérationnalisation (mise en route) des cadres CRA et des opérateurs d'appui à la maîtrise d'ouvrage (OP/AMO) ;</li> <li>• l'amorce de la relecture du manuel d'exécution du FR DRD</li> </ul>
2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>• adoption des rapports annuels 2010 et PTBA 2011 ;</li> <li>• la validation des conclusions de l'apurement des projets par le CP ;</li> <li>• la validation du manuel d'exécution relu par le CP ;</li> <li>• la formation des membres des CPP, CAP et STD sur le manuel relu ;</li> </ul>

Années	Principales activités menées
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'information des groupes cibles sur le manuel relu ;</li> <li>• la tenue de sessions CAP pour l'approbation de nouveaux projets ;</li> <li>• la relance des investissements au niveau des deux guichets ;</li> <li>• la mise à dispositions des ressources aux STD pour le suivi – supervision ;</li> <li>• le renforcement des capacités des acteurs régionaux à travers plusieurs formations (Conseil de gestion, AFA, ...) ;</li> <li>• La réalisation de l'étude AURUS, pour la définition d'une stratégie de couplage de la subvention du FR DRD au crédit ;</li> <li>• Recentrage de la stratégie d'appui au secteur privé agricole ;</li> <li>• Renouvellement du recrutement des OP/AMO et leur mise en route ;</li> <li>• Elaboration des fiches « Investissements Structurants (IS) », et formation des STD là-dessus, pour l'appréciation de la faisabilité technico économique des investissements du guichet public.</li> </ul>
2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>• adoption des rapports annuels 2011 et PTBA 2012 ;</li> <li>• la finalisation de la mise en œuvre des conclusions de l'apurement ;</li> <li>• la tenue des dernières sessions CAP ;</li> </ul>



Années	Principales activités menées
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'élaboration du bilan de mise en œuvre des plans d'actions et leur relecture ;</li> <li>• le démarrage des études d'évaluation des effets et retombées du programme par les DREP ;</li> <li>• le démarrage du processus de capitalisation à travers l'élaboration de la méthodologie et des outils y relatifs ;</li> <li>• le financement des derniers investissements ;</li> <li>• le démarrage de la clôture des projets arrivés au terme de leur Recentrage de la stratégie de mise en œuvre du CEF avec une feuille de route.</li> </ul>
2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• adoption des rapports annuels 2012 et PTBA 2013 ;</li> <li>• élaboration d'une feuille de route en vue de la clôture du programme ;</li> <li>• liquidation des engagements (guichet public, privé et appui direct) ;</li> <li>• audits des comptes ;</li> <li>• élaboration du rapport de capitalisation et rapport de clôture ;</li> <li>• Tenue d'atelier bilan des OP/AMO.</li> </ul>